

Rapport pays 2023

TCHAD

Mobiliser les financements
du secteur privé en faveur
du climat et de la croissance
verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Rapport pays 2023

TCHAD

Mobiliser les financements
du secteur privé en faveur
du climat et de la croissance
verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



© 2023 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport par pays 2023 sur le Tchad a été préparé au sein du Complexe du Chef économiste et Vice-président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sous la direction et la supervision générale du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en chef et Vice-président, avec le concours d'Éric Kehinde Ogunleye, d'Amadou Boly et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi.

La préparation du Rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand Bakoup, Directeur par intérim du Département des économies-pays, avec une équipe centrale composée d'Audrey Chouchane, Cheffe de division par intérim de la Division des économies-pays 1 (Afrique centrale, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale) et de Hervé Lohoues, Économiste en chef pour l'Afrique centrale et Directeur par intérim de la Division des économie-pays 2 (Afrique australe, Afrique de l'Est et Nigeria), d'Alassane Diabaté, Économiste pays principal pour le Tchad, et Tricia Effe Baidoo, Assistante d'équipe, Département des économies-pays.

Les observations formulées dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçues de Mme Khadiatou Gassama, Économiste-pays principal, de Richard A. Doffonsou, Économiste-pays en chef, d'Olivier Beguy, Économiste-pays principal et d'Éric Christan N'Dong, Économiste principal des risques, tous membres du staff de ECCE.

Karine M.P. M'Bengue, Spécialiste principale en fragilité et résilience, du département de la fragilité et de la résilience dirigé par Yero Baldeh, et membre de l'équipe-pays de la région Afrique centrale dirigée par Serge N'guessan, Directeur général de la région Afrique centrale, Koné Solomane, Directeur général adjoint, Ali M. Lamine Zeine, Responsable-pays, Représentant de la Banque au Tchad, Francis E. Kemeze, Spécialiste supérieur en évaluation d'impact du Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Directeur, -Responsable, Anthony Simpasa et Jaoui Fadel, Chefs de la Division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision et de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement, Leontine Kanziemo, conseillère au Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement dirigé par Vanessa Ushie, Directrice par intérim, et Fred Kambanda, Chef de la division Énergies renouvelables, Remi E. Jiagho, Consultant du Département du changement climatique et de la croissance verte ont formulé des observations sous la direction d'Anthony Nyong, Directeur, Ousseynou Diene, Chef de division au Département de l'eau et de l'assainissement, Djibril Diagne, spécialiste principal du Département de l'eau et de l'Assainissement dirigé par Oswald Chanda, Directeur, Vincent Castel, Chef de division AHAI3, Djekornonde Miabé, expert en développement agricole et rural, au niveau du Département AHAI dirigé par Martin Frege-ne, Directeur.

Jessica Omukuti (Université d'Oxford) et le professeur Anil Markandya (Centre basque pour le changement climatique) ont contribué aux notes d'information relatives au rapport.

Les données figurant dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Louis Kouakou, Directeur par intérim et Chef de la division des statistiques économiques et sociales, et avec la participation d'Anouar Chaouch, de Soumaila Karambiri et de Hauhouot Stéphane.

La couverture du rapport a été conçue à partir d'une proposition graphique de Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele, du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque. L'édition a été assurée par Ahmadou Gaye. La mise en page a été assurée par Casterman Kokou.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES ABBREVIATIONS	6
LISTE DES ANNEXES, ENCADRÉS ET TABLEAUX	7
Messages clés	8
I. INTRODUCTION	11
II. DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS ET PERSPECTIVES	13
2.1 Développements macroéconomiques récents	13
2.2 Perspectives et risques	14
III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE AU TCHAD	17
3.1 L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé	17
3.2 Flux de financement du secteur privé, lacunes et besoins pour la croissance verte et l'action pour le climat au Tchad.	20
3.2.1 Flux de financements courants	20
3.2.2 Besoins de financement du secteur privé pour l'avenir	21
3.2.3 Mécanismes innovants de financement du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat	22
3.3 Possibilités de mobilisation de financements privés en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat et obstacles à cette mobilisation	22
3.3.1 Possibilités d'investissement du secteur privé	23
3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé	24
3.3.3 Voies à suivre pour mobiliser le financement du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat au Tchad	25
IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION POUR LE CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE	29
4.1 Évolution du capital naturel	29
4.2 Possibilités de renforcer la contribution du capital naturel au Tchad	31
4.2.1 Ressources non renouvelables	31
4.2.2 Ressources renouvelables	32
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES	35
5.1 Conclusion	35
5.2 Recommandations stratégiques pour le financement du secteur privé en matière de changement climatique et de croissance verte	35
5.2.1 Gouvernement national	35
5.2.2 BMD et IFD	36
5.2.3 Secteur privé national et international	36
5.2.4 Gouvernements des pays développés	36
5.3 Recommandations stratégiques pour accroître la contribution du capital naturel au financement de l'action pour le climat et de la croissance verte	36
ANNEXE	40
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	42

LISTE DES ANNEXES, ENCADRÉS ET TABLEAUX

ENCADRÉS

Encadré 1 : Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur le Tchad. 13

TABLEAUX

Tableau 1 : Développement macroéconomique 13

Tableau 2 : Politiques clés de croissance verte au Tchad 18

Tableau 3 : Instruments innovants pour mobiliser les financements du secteur privé 22

Tableau 4 : Évolution du capital naturel au Tchad : 1995-2018 29

FIGURES

Figure 1 : Tchad - Indice de croissance verte 18

Figure 2 : Indice de croissance verte du Tchad comparé à la moyenne de l'Afrique, 2010-2021 19

Figure 3 : Composantes de l'indice de croissance verte du Tchad 19

Figure 4 : Tchad - Ventilation du déficit annuel estimé de financement privé de l'action climatique pour des taux choisis de la contribution potentielle du secteur privé aux besoins résiduels de financement de l'action climatique. 21

ANNEXES

Annexe 1 : Tchad – Principaux Indicateurs 38

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACC	Adaptation aux changements climatiques
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des états de l'Afrique centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BMD	Banques multilatérales de développement
BVMAC	Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale
CCNUCC	Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CEMAC	Communauté économique et monétaires des États de l'Afrique centrale
CFR	Note thématique pays
COSUMAF	Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale
DSP	Document de stratégie pays
FAT	Facilité d'appui à la transition
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFRD	Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité
FVC	Fonds vert pour le climat
IFD	Institutions financières de développement
	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques
INSEED	
IVC	Indice de croissance verte
PAAA	Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique
	Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques
PANA	
PEA	Perspectives économiques africaines
PER	Perspectives économiques régionales
PNA	Plan national d'adaptation aux changements climatiques
PNAE	Plan national d'actions pour l'environnement
SNLC	Stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques
USD	Dollars américains
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PND	Plan national de développement
PNEFP	Politique nationale d'emploi et de la formation professionnelle
PPP	Partenaires public-privé
RESPITE	Projet régional d'intervention d'urgence en énergie solaire
SFN	Solutions fondées sur la nature
SHT	Société des hydrocarbures du Tchad
SNE	Société nationale d'électricité
TUT	Types d'utilisation des terres
UE	Union européenne

MESSAGES CLÉS

Un cadre macroéconomique sain pour une croissance inclusive et durable et la promotion du secteur privé.

Après un quinquennat de croissance entre 2010 et 2014 durant lequel le taux de croissance du PIB réel s'est établi en moyenne à 7,3%, le Tchad a subi les contrecoups des fluctuations des cours du pétrole et d'une politique inadéquate d'endettement extérieure qui ont ralenti la croissance à seulement 0,3% entre 2015 et 2022. La reprise de la croissance économique à partir de 2022 à 2,4% et les bonnes perspectives en 2023 (3,6%) et 2024 (3,7%) sont consécutives à la hausse des cours du pétrole, une hausse alimentée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Malgré un premier programme de facilité élargie des crédits (FEC) en 2017-2021 couronné de succès et un deuxième programme 2021-2023 en cours avec le FMI, le Tchad peine à entreprendre des réformes structurelles pour réduire sa dépendance aux marchés pétroliers et lancer les bases d'une croissance économique plus inclusive, durable et moins exposée aux changements climatiques.

Quelques recommandations sont résumées ci-dessous pour renforcer le cadre macroéconomique en vue d'une meilleure participation du secteur privé à la croissance économique :

- Le gouvernement doit engager des réformes des finances publiques pour une efficacité accrue des administrations fiscales dans la mobilisation de recettes internes hors pétrole et une meilleure réallocation des dépenses publiques en faveur d'investissements porteurs de croissance et des secteurs sociaux de base (éducation et santé).
- Le gouvernement doit s'engager résolument dans l'amélioration du climat des affaires pour attirer des investissements étrangers directs, notamment privés, indispensables à son développement. Dans ce sens, l'adoption d'un cadre institutionnel pour la promotion des partenariats publics-privés (PPP) paraît urgente, car constituant la principale porte d'entrée des investisseurs étrangers dans le financement climatique (énergies vertes).

Financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte

Pour accéder à l'émergence à travers un développement durable et inclusif, le Tchad s'est engagé dans des politiques publiques en faveur de la croissance verte et de l'action climatique. La vision du Tchad en matière de changement climatique se résume en ces termes : une économie diversifiée et résiliente aux changements climatiques, s'inscrivant dans une trajectoire de développement moins émettrice de gaz à effet de serre pour le bien-être de la population tchadienne.

Le Tchad a ratifié la plupart des accords internationaux sur les changements climatiques et élaboré un certain nombre de documents stratégiques majeurs, parmi lesquels figure la contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée de 2021. Les coûts de la CDN sont estimés à 6 700,2 millions USD pour l'adaptation et 5, 002 millions USD pour l'atténuation. L'atteinte de ces objectifs est conditionnée par le soutien de la communauté internationale pour 75% des financements. Pour la Banque, des opérations vont être développées pour la mobilisation de la finance climatique, notamment au niveau du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et des fonds fiduciaires (Fonds fiduciaire RD-FFRD, FAT, Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique - PAAA, etc.).

Toutefois, la mobilisation du secteur privé en faveur du financement du climat est récente au Tchad, en dehors des contrats de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE). Sur la base de la CDN révisée de 2021, les besoins de financement cumulés du Tchad pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques sont d'environ 16 394,88 millions USD. Cela se traduit par un besoin annuel de financement climatique de 1 490,44 millions USD, le gap annuel est estimé à 272,91 millions USD (pour un flux annuel moyen de 217,53 M\$) sur la période 2016-2020. Le Tchad a mobilisé, sur la période 2019/2020, 363 millions USD de finance-

ment climatique, dont 274,27 millions USD de financement public et 89,4 millions USD de financement privé. Ce dernier représente 2,1% du total du continent africain et 58,7% du total de la région Afrique centrale. Selon certaines hypothèses, le potentiel de financement privé du climat en faveur du Tchad évoluerait entre 214,57 et 1126,7 millions USD. Récemment, le gouvernement tchadien a entrepris l'élaboration d'un cadre institutionnel pour les partenariats public-privé (PPP), principal canal de promotion du financement privé climatique dans ce pays pétrolier riche en ressources minières. Malgré ces efforts, le Tchad peine à mobiliser le financement climatique privé en raison de l'inexistence d'instruments innovants et d'un cadre d'investissement attractif.

Compte tenu des enjeux critiques des changements climatiques pour le Tchad et des besoins immenses identifiés, des efforts supplémentaires méritent d'être déployés pour créer un cadre propice à une plus grande mobilisation du secteur privé. Le Tchad pourrait s'inspirer davantage d'exemples à succès dans d'autres pays surtout pour les projets d'adaptation et les secteurs plus risqués tels que l'agriculture. Une assistance technique demeure nécessaire pour le renforcement des institutions et des compétences vertes afin de développer des projets commercialement viables susceptibles d'attirer le secteur privé.

Plusieurs contraintes à la mobilisation du secteur privé à la finance climatique sont liées à la situation socio-politique, sécuritaire et macroéconomique, au climat des affaires et aux capacités institutionnelles. En termes d'endettement public (50,4% du PIB en 2022), le Tchad est classé « pays à risque de surendettement élevé » en 2023 selon le FMI. Les capacités du Tchad à accéder aux marchés internationaux de capitaux et à développer des instruments innovants pour le financement de la croissance verte et de l'action climatique sont très limitées. En outre, les faibles capacités techniques, humaines et institutionnelles du pays ne permettent pas d'identifier les risques liés aux investissements privés, ainsi que les mécanismes d'assurance adéquats.

Les développements actuels des marchés financiers avec l'intégration de nombreux outils de financement innovants, notamment les obligations vertes, les marchés du carbone, l'échange dette-nature, les financements mixtes, sont des opportunités dont le Tchad peut profiter pour améliorer la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre d'actions de promotion d'une croissance verte, durable et inclusive.

Quelques recommandations sont résumées ci-dessous pour renforcer la contribution du secteur privé à la finance climatique :

- Pour susciter une plus grande mobilisation des ressources provenant du secteur privé au niveau national, régional et international, le Tchad doit, d'une part, renforcer les capacités techniques de son personnel spécialisé dans le montage technico-financier des projets climatiques et, d'autre part, améliorer l'environnement des affaires par la mise en place/le renforcement d'un cadre réglementaire incitatif, institutionnel et de gouvernance. Les banques multilatérales et les institutions financières de développement peuvent accompagner le Tchad à cet effet.
- Le gouvernement, en collaboration avec les institutions communautaires de la CEMAC et les autres pays membres, pourrait mettre en place les conditions nécessaires pour l'émission des obligations vertes au niveau du marché régional et mettre en œuvre le cadre intégré de financement durable, ainsi que les mesures d'incitations fiscales préconisées par les politiques nationales ;
- Les partenaires au développement peuvent fournir l'assistance technique nécessaire pour identifier des moyens de capter des capitaux abordables pour la croissance verte et les investissements dans les changements climatiques, et offrir des instruments de financement innovants atténuant les risques pour les investissements du secteur privé ;
- Le secteur privé pourrait créer une plateforme avec les différentes parties prenantes pour identifier les principaux risques dans les secteurs critiques et proposer des moyens d'atténuation.

Le capital naturel au service du financement de l'action climatique et de la croissance verte

Durant la période 1995-2018, le capital naturel du Tchad a baissé de 144,5% (Cf. tableau 4) principalement causé par le démarrage de l'exploitation du pétrole en 2003. Toutes les composantes des ressources renouvelables ont augmenté sauf les forêts – ligneux qui ont baissé de 4%. À l'inverse, par habitant, le Tchad enregistre une baisse du capital naturel de 21,5% principalement causée par celle des ressources non renouvelables c'est-à-dire le pétrole (-45,7%). Pour le capital naturel renouvelable, il a connu une légère augmentation de 3,7% par habitant, ce qui cache la dégradation des terres cultivées (-19,0%), des forêts – non ligneux (-23,4%) et des forêts- bois (-1,4%). En revanche, on note une nette amélioration des aires protégées (+62% et des pâturages (38%). La baisse des superficies forestières mériterait une attention particulière du gouvernement dans un contexte d'avancée du désert.

Le Tchad regorge d'autres ressources importantes qui méritent d'être prises en compte dans l'analyse du capital naturel. En effet, le Tchad, bénéficie de l'ensoleillement et du vent qui peuvent générer de l'énergie propre. En effet, le Tchad dispose de 12 heures d'ensoleillement par jour en toute saison de l'année, ce qui offre une immense opportunité de développer son mix énergétique.

Le Tchad dispose d'un potentiel significatif pour développer l'écotourisme avec des parcs et des sites touristiques riches (désert, plaines, savanes, art rupestre, rochers légendaires, parcs nationaux, mosaïque de cultures ethniques). La valorisation de ce secteur représente une source de croissance importante pour le Tchad.

Une attention importante doit être portée sur la gestion et la transparence des ressources pétrolières et minières. L'expérience récente de la dette Glencore adossée aux ressources pétrolières a beaucoup marqué l'économie tchadienne en 2016 et 2017. Par ailleurs, l'État gagnerait à mieux organiser l'exploitation des gisements d'or pour contenir les conflits communautaires. Pour rappel, le Tchad bénéficie de l'initiative GONAT et du Projet d'appui à la gestion économique et au secteur extractif (PAGESE) de la BAD.

Les principales recommandations pour exploiter le capital naturel au profit du financement climatique et de la croissance verte sont résumées ci-dessous :

- Assurer une gestion transparente et efficace des ressources non renouvelables provenant des hydrocarbures et du secteur minier ;
- Intensifier les efforts pour inverser la tendance baissière de la superficie des forêts et du bassin du Lac Tchad ; exploiter plus efficacement les nombreux parcs et réserves en développant davantage l'écotourisme ;
- Dans le domaine des énergies renouvelables, le gouvernement tchadien, en collaboration avec les partenaires au développement et les marchés de capitaux, pourrait encourager d'exploiter le potentiel d'énergie solaire à un rythme plus accéléré ;
- Exploiter les accords internationaux avec l'appui des partenaires au développement et des autres pays de la CEMAC dans un certain nombre de domaines tels que la création d'un marché unique pour l'échange de crédits d'émission et participer activement à la croissance de la séquestration du carbone.

I. INTRODUCTION

Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) sont un rapport phare de la Banque africaine de développement (BAD) visant à combler un déficit de connaissances sur les diverses conditions et perspectives socio-économiques des économies africaines. Le rapport sur les PEA fournit une analyse de l'état des défis socio-économiques et des progrès réalisés en Afrique ainsi que des prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des indicateurs macroéconomiques clés pour l'ensemble des 54 pays africains. Au fil des ans, les PEA sont devenus un document de référence pour ceux qui s'intéressent au développement de l'Afrique, y compris les décideurs nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux, les chercheurs, les investisseurs et les partenaires au développement. Outre le principal rapport sur les PEA, la BAD produit également des rapports sur les perspectives économiques régionales (PER) et des rapports thématiques par pays (CFR). Les rapports PER et CFR visent à reproduire, dans les cinq (5) régions du continent africain (Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest) et dans les 54 pays africains respectivement, les analyses réalisées au niveau continental dans le rapport PEA. L'analyse est détaillée dans les PER et les CFR aux niveaux régional et national. Les implications politiques et les solutions stratégiques permettent à la BAD de mieux éclairer la conception des politiques de développement et des futurs projets et programmes aux niveaux opérationnel régional et national en Afrique.

Le présent rapport thématique-pays (CFR) pour le Tchad examine le rôle du secteur privé dans le financement de la lutte contre les changements climatiques et la croissance verte. En outre, il explore les possibilités d'exploiter le capital naturel pour financer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets et pour promouvoir la croissance verte.

Le CFR est structuré comme suit. La section 2 examine les résultats et les perspectives macroéconomiques récents du Tchad. La section 3 traite du financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte au Tchad. La section 4 aborde le rôle du capital naturel pour le financement de la lutte contre les changements climatiques et la croissance verte au Tchad. La section 5 présente les conclusions d'une part, et formule des recommandations de politique générale d'autre part, à l'attention du gouvernement, de la communauté des donateurs, des secteurs privés national et international et des gouvernements des pays développés.

II. DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS ET PERSPECTIVES

L'économie tchadienne a enregistré une faible croissance durant la période 2015-2022, avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 0,3% contre 7,3% sur 2010-2014. L'activité économique a fortement été affectée par une politique d'endettement imprudente associée à la baisse des cours du pétrole entre 2014 et 2016 (dette Glencore), à l'origine de la récession en 2016 (5,6%) et 2017 (2,4%) ; la pandémie de la COVID-19 également, qui a entraîné une contraction du PIB, de 2,2% en 2020 et 1,1% en 2021. Toutefois, la reprise de l'économie entamée en 2022 (+2,2%) devrait se consolider en 2023 (+3,6%) et 2024 (+3,7%) avec la remontée du cours et de la production du pétrole soutenue par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

2.1 Développements macroéconomiques récents

Croissance économique. En 2022, l'économie tchadienne a renoué avec la croissance avec un taux de 2,4%, après une récession en 2020 (-2,2%) et 2021 (-1,1%). Cette performance résulte principalement de la reprise de la production pétrolière tirée par la hausse des cours mondiaux alimentée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹. Du côté de la demande, la croissance a été tirée principalement par les exportations et, dans une moindre mesure, par la consommation des ménages.

Politique monétaire et inflation. Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC) et partage, avec les pays membres, le franc CFA arrimé à l'euro à taux de change fixe. La Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC) gère la politique monétaire, et a pour objectif principal la stabilité des prix. En réponse aux chocs extérieurs (fluctuation des cours du pétrole, COVID-19, invasion de

l'Ukraine par la Russie) et à l'inflation mondiale, la BEAC a mené une politique monétaire prudente. L'inflation au Tchad, déterminée par les prix des produits alimentaires surtout importés, a été de 5,3% en 2022.

Solde budgétaire et du compte courant. Le solde budgétaire s'est établi à 0,5% du PIB en 2022, en raison de l'embellie des cours du pétrole. Cette amélioration a également été soutenue par la deuxième renégociation de la dette Glencore en 2022. Le Tchad a conclu un second programme avec le FMI (décembre 2021) et la première et la deuxième revues ont été conclues en décembre 2022, avec un décaissement de 149,3 millions USD. Concernant le solde courant, il ressort excédentaire à +0,5% du PIB en 2022, en raison essentiellement de la hausse des exportations de pétrole (en volume et en valeur).

Système financier. Le Tchad partage un marché financier avec ses pairs de la CEMAC, géré par la BVMAC (Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale) et régulé par la COSUMAF (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale). Le marché boursier est embryonnaire et se limite principalement à l'émission et à l'échange de titres obligataires. Quant au secteur bancaire, il était, à la fin de l'année 2021², constitué de dix (10) banques et de deux compagnies d'assurance. Le total des bilans du système bancaire était d'environ 21% du PIB en 2020, et seulement 8,8% de la population disposent d'un compte bancaire (25% en moyenne en Afrique subsaharienne) et seuls 3,9% de la population adulte ont accès au crédit. Le taux brut des créances en souffrance était de 31,4% en 2018, de 26,3% en 2019 et de 27,9% en 2020. Parallèlement, les taux de provisionnement sont passés de 53% en 2018 à 57,4% en 2019 et 61,1% en 2020.

Les perspectives économiques s'annoncent bonnes avec des taux de croissance attendus de 3,6% en 2023 et de 3,7% en 2024.

¹ Expression suggérée par la Banque. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont exprimé une réserve et proposé « conflit entre la Russie et l'Ukraine »

² BEAC – CMFN, Fév. 2022

Tableau 1 : Développements macroéconomique

	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
Taux de croissance du PIB réel	2,4	3,4	-2,2	-1,1	2,4	3,6	3,7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-1,1	0,1	-5,4	-4,3	-0,8	0,5	0,6
Inflation de l'IPC	4,0	-1,0	4,5	-0,8	5,3	3,5	3,2
Équilibre budgétaire en % du PIB	2,1	-0,2	2,5	-2,4	0,5	6,1	5,3
Compte courant en % du PIB	-1,5	-5,0	-9,2	-4,5	0,5	-1,2	-4,4

Source : Données des administrations nationales, calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prédictions (p).

Pauvreté et indicateurs sociaux. Le taux de pauvreté était de 42% en 2018. Néanmoins, selon l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED), le nombre de pauvres a augmenté, passant de 4,7 millions en 2011 à environ 6,5 millions en 2019 à la suite de la crise pétrolière de 2016. La pauvreté s'est accentuée avec l'avènement de la pandémie de la COVID-19, en mars 2020. Ce sont « 744 000 enfants, dont 4 808 à N'Djamena qui vont passer sous le seuil de pauvreté monétaire, avec 7 494 qui vont basculer sous le seuil de pauvreté extrême »³. Au total ce sont 288 607 travailleurs qui se

sont retrouvés au chômage technique.

2.2 Perspectives et risques

Croissance. Les perspectives économiques s'annoncent bonnes avec des taux de croissance attendus de 3,6% en 2023 et de 3,7% en 2024, toujours nourris par la bonne dynamique des cours et la production du pétrole.

Politique monétaire et inflation. La politique monétaire communautaire restrictive devrait rester inchangée pour contenir la tension inflationniste. L'inflation entamerait une phase décli-

Encadré 1 : Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur le Tchad

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, à l'origine de fortes tensions sur les cours mondiaux du pétrole, s'est traduite par d'importantes recettes pétrolières pour le Tchad et un regain de la croissance à 2,4% en 2022 contre -2,2% en 2020 et -1,1% en 2021. L'amélioration des recettes pétrolières a été à l'origine d'un excédent budgétaire en 2022 (+0,5% du PIB), également soutenu par la deuxième renégociation de la dette Glencore en novembre 2022. À l'inverse, la guerre en Ukraine a un effet incrémentiel significatif sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire au Tchad, bien que la valeur du commerce entre le Tchad et ces pays soit marginale. En effet, le taux d'inflation était de 5,3% en 2022, un niveau jamais atteint depuis de 2013, et surtout contre -0,8% en 2021. L'indice des prix à la consommation au Tchad à fin mars 2023, en glissement annuel, était de 18,8% pour les produits alimentaires. Selon une récente étude⁴, l'augmentation des prix pourrait faire basculer environ 600 000 personnes sous le seuil de pauvreté. Les relations commerciales du Tchad avec la Russie et l'Ukraine sont moins importantes. Cependant, avec la mondialisation, le Tchad consomme indirectement des produits issus de ces pays, puisqu'il entretient des relations commerciales étroites avec le Soudan, la Libye, le Nigéria, la Chine, etc. qui figurent parmi les partenaires commerciaux de la Russie et de l'Ukraine. À travers ces pays, le Tchad importe de la farine de blé, du riz, ainsi que plusieurs autres produits de consommation. Toutefois les importations indirectes entre le Tchad, la Russie et l'Ukraine au cours de la période 2015-2019 sont à hauteur de 11,73 milliards de F CFA avec la Russie pour un volume de 33 535 tonnes de marchandises et de 9,54 milliards F CFA avec l'Ukraine pour un volume de 17 150 tonnes.

³ Etude d'impact socio-économique de la COVID-19 au Tchad -MEPD – Juin 2020 Paragraphe 4.2 Page 40

⁴ « Analyse de l'impact de la crise russo-ukrainienne sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire au Tchad », SISAAP, PAM, INSEED – Juillet 2022 – PAM – INSEED.

nante pour atteindre +3,5% en 2023 et +3,2% en 2024, proche ainsi de la norme communautaire de 3%.

Solde budgétaire et du compte courant. Le solde budgétaire est attendu positif à 6,1% et 5,3% respectivement, en 2023 et 2024. Après la deuxième renégociation de la dette Glencore de 2022, le Tchad devrait retrouver un profil de « Pays à risque d'endettement modéré » à l'horizon 2024, selon le FMI. Pour le compte courant, il ressortirait négatif en 2023 et 2024 à -1,2% et -4,4%, en raison d'importantes importations de produits alimentaires aux coûts élevés.

Risques. Toutefois, ces bonnes perspectives restent fragiles en raison de la dégradation des conditions de vie des ménages pauvres affectés par l'inflation mondiale et une forte exposition du pays aux effets des changements climatiques, notamment à de fortes inondations (comme celles de 2022), à la volatilité des cours du pétrole et aux chocs politiques et sécuritaires à l'origine d'importants mouvements de réfugiés (crise au Soudan, avec plus de 120 000 personnes ayant regagné le territoire tchadien). Les risques doivent être atténués en prévision de l'avenir, et l'aide de la communauté internationale au Tchad permet d'y faire face.

III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE AU TCHAD

Le Tchad subit les impacts socio-économiques substantiels des changements climatiques et s'efforce de mobiliser, en complément des ressources du secteur public, des financements climatiques provenant du secteur privé en vue d'une croissance verte et inclusive. La présente section donne un aperçu du financement privé dédié au climat au Tchad, en mettant en évidence les déficits ou besoins de financement privé émergents. La Note aborde ensuite les opportunités de financement alternatif du secteur privé pour le climat et le rôle que peuvent jouer les institutions de financement du développement et des banques multilatérales de développement, pour canaliser les financements du secteur privé vers des objectifs de transition climatique et de croissance verte.

3.1 L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé

La croissance verte et l'action pour le climat sont importantes pour permettre au Tchad de réaliser sa Vision 2030, en matière de développement économique et social. Cette vision a pour objectif d'accélérer la transformation structurelle dans les domaines du social, de la gouvernance et de l'État de droit, de l'économie et de l'environnement, à l'horizon 2030.

Le Tchad est, en effet, confronté à de nombreux défis environnementaux, dont ceux posés par la variabilité et les changements climatiques. Les changements majeurs récents enregistrés au cours de ces deux dernières décennies montrent (i) une variation des précipitations marquée par une brusque alternance d'années humides et sèches et une variabilité accrue des pluies et des ressources en eau (ii), une augmentation des températures (iii), une recrudescence des phénomènes météoro-

logiques extrêmes. Or, ces phénomènes extrêmes deviendront de plus en plus intenses et fréquents au cours de ce siècle (GIEC, 2023)⁵. Les catastrophes naturelles récurrentes qui affectent le Tchad sont principalement les sécheresses et les inondations qui rendent plus vulnérables les populations victimes. La situation est plus alarmante dans la région du lac Tchad dont la superficie est passée de 25 000 km² en 1963 à 2 500 km² à nos jours, à la suite d'une succession de décennies sèches. La réduction de la superficie du lac Tchad est imputable à 50% aux changements climatiques selon une étude du PNUJ (2011). De plus, les chocs environnementaux dans la région du bassin du lac Tchad aggravent les tensions intercommunautaires pour l'accès aux ressources (eau, terres fertiles, poissons et pâturages) et constituent un facteur important de fragilité.

Une étude de 2016 sur la vulnérabilité face aux changements climatiques de 186 pays (Indice de vulnérabilité climatique, 2016) classe le Tchad comme le pays le plus exposé au réchauffement climatique. Cette vulnérabilité climatique est aggravée par un certain nombre de facteurs liés aux faibles capacités institutionnelles, à la pression humaine sur les ressources naturelles et aux conflits internes et externes. Or, les projections des changements climatiques à l'horizon 2041-2069 par rapport au scénario le plus pessimiste (RCP8.5) indiquent une hausse généralisée de + 2° C des températures de surface de la Terre par rapport à la période 1961 -1990 (Agrhyment, 2015). Ces conditions vont accroître la vulnérabilité du Tchad face aux changements climatiques.

Face aux défis posés par les changements climatiques, la réalisation de l'émergence du Tchad à l'horizon 2030, consacrée dans la « Vision 2030 – le Tchad que nous voulons », nécessitera la levée de ces principales contraintes

⁵ <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rapports-du-giec/2023-rapport-de-synthese>

environnementales par la promotion et le financement d'actions d'adaptation et d'atténuation conformes aux principes de développement durable. Le Tchad entend réaffirmer sa détermination à contribuer à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de renforcer la résilience climatique des écosystèmes et des populations. Cet élan vise à mettre en œuvre des politiques et programmes cohérents reposant sur une économie diversifiée avec une valorisation durable des ressources disponibles et une transition énergétique (Contribution déterminée au niveau national - CDN du Tchad, 2015 ; CDN révisée du Tchad, 2021).

La vision du Tchad en matière de changement climatique, qui est reprise dans la CDN révisée de 2021, est de « soutenir d'ici 2030, une économie diversifiée et résiliente aux changements climatiques s'inscrivant dans une trajectoire de développement moins émettrice des gaz à effet de serre pour le bien-être de la population tchadienne. Il s'agira de protéger les écosystèmes et une économie résiliente aux changements climatiques, capables d'anticiper, de gérer et de réduire les risques et phénomènes extrêmes environnementaux et climatiques, tout en réduisant les inégalités sociales et assurant la préservation des ressources naturelles ».

Aujourd'hui, l'Afrique a la possibilité de réaliser une croissance verte tout en progressant dans la lutte contre les changements climatiques. Par exemple, le Tchad est un pays qui produit de faibles quantités d'émissions de gaz à effet de serre avec un faible volume d'actifs dans des infrastructures fortement émettrices, ce qui signifie que sa transition vers de faibles émissions peut être rapide et moins coûteuse. Le pays est également doté d'un capital naturel important pour la production d'énergie renouvelable de sources solaire et éolienne, et de la biomasse.

Du nord au sud du Tchad, le soleil brille de 2 750 à 3 250 heures par an ; ce qui donne en moyenne 4 à 6 kilowatts/heure par mètre carré et par jour. Par ailleurs, le pays dispose de terres agricoles pouvant soutenir la transition vers la croissance verte.

Le Tchad a fait preuve d'un engagement politique fort en matière de changement climatique et de croissance verte et a accompagné la dynamique mondiale en matière de croissance verte et d'action pour le climat.

Le Tchad est l'un des pays les moins avancés du monde. Environ ¾ de son territoire est désertique. Il est également reconnu comme l'un des pays le plus chauds au monde et est classé parmi les plus vulnérables face à la variabilité et aux changements climatiques. Cette situation est due au fait que le Tchad est particulièrement touché par les faibles rendements et la baisse des récoltes qui sont exacerbés par la faiblesse des prévisions, de la préparation, de la réponse et de l'adaptation. Le pays a ratifié la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1993 et le protocole de Kyoto en 2009. Dans le cadre des engagements pris vis-à-vis de la CCNUCC, le pays a élaboré deux communications nationales sur les changements climatiques respectivement en 2001 et 2012, son Programme d'action nationale d'adaptation (PANA) en 2010, et a soumis sa première CDN en 2015. En 2021, le Tchad a élaboré sa CDN révisée et son Plan national d'adaptation (PNA) aux changements climatiques. À travers sa CDN et la ratification de l'Accord de Paris sur le climat en 2016, le Tchad s'est engagé, dans le cadre de la nouvelle dynamique de coopération internationale sur les changements climatiques, à contribuer à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de renforcement de la résilience aux changements climatiques.

L'indice de croissance verte (ICV) du Tchad est en constante amélioration au cours des 11 dernières années, même si le pays figure dans la deuxième tranche des pays d'indice inférieur à 50.

Tchad a des performances nettement en dessous de la moyenne africaine en matière de croissance verte, ce qui dénote des marges de progrès importants. L'Indice de la croissance verte⁶ du Tchad a connu en tendance une amélioration au cours des 10 dernières années, passant de 47,6 en 2010 à 48,6 en 2021 (voir figure 2.1a). Ces chiffres montrent ainsi une performance modérée en matière de croissance verte et qu'il existe encore des marges importantes pour hisser le Tchad dans la deuxième moitié des pays performants réalisant au moins un indice de 50.

L'indice moyen de croissance verte du Tchad a connu une légère augmentation d'un point passant sur la période 2010-2021, passant de 47,6 en 2010 à 48,6% en 2021.

⁶ Les scores de l'indice de croissance verte vont de 1 à 100, classant 1-20 comme très faible, 20-40 comme faible, 40-60 comme modéré, 60-80 comme élevé et 80-100 comme très élevé.

Tableau 2: Politiques clés pour la croissance verte au Tchad.

Plan national de développement (PND) 2017-2021

Le PND a pour troisième objectif d'assurer la durabilité environnementale des stratégies de développement.

Stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques (SNLCC) - 2017

La SNLCC a été élaborée pour combler cette lacune. Elle vise l'intégration durable et cohérente des enjeux d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dans les politiques nationales de développement.

Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA)

Le PANA est un programme sectoriel d'une portée nationale qui vise à anticiper les risques climatiques à l'aide d'outils de prévision et d'alerte précoce à travers une approche intégrée.

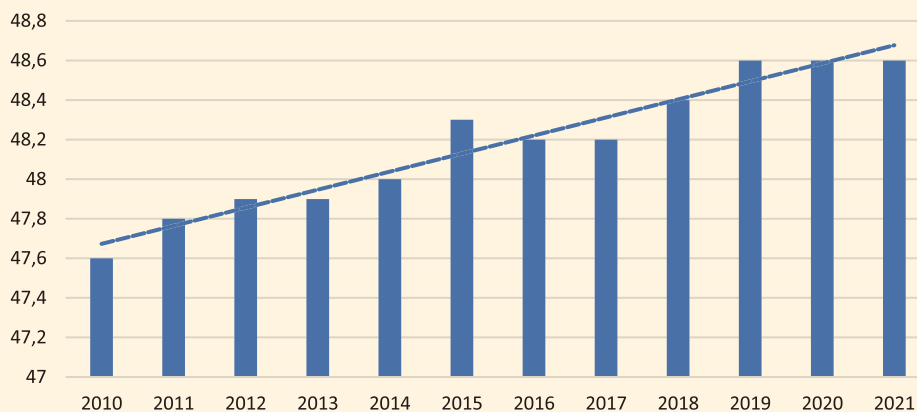
Mise à jour de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021

La CDN est un document décisif et de référence pour l'exécution de l'adaptation des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Plan national d'actions pour l'environnement (PNAE)

Le PNAE est la traduction nationale de l'Agenda 21 adopté à Rio en 1992. Il est devenu caduc depuis 2011 et aucune disposition n'est initiée pour son actualisation. Mais il est toujours d'actualité et reste le document de référence au plan politique.

Figure 1: Tchad - Indice de croissance verte



Source: CPI, 2022 data. Les données pour le Tchad n'étant pas disponibles, l'on a utilisé par approximation l'indice moyen (Mean index) pour les besoins de l'analyse.

Le Tchad se classe parmi les pays les moins performants de la décennie. Il ressort au contraire que l'écart se creuse entre le Tchad et la moyenne africaine, passant de 0,4 point d'indice en 2010 à 1,4 point d'indice en 2021. En 2011, le Tchad faisait mieux que la moyenne africaine avec un indice de 47,8 contre 47,7. Exceptée cette année 2011, le Tchad est resté en deçà de la moyenne africaine avec des écarts plus élevés en 2017 et 2018 (1,5 point d'indice).

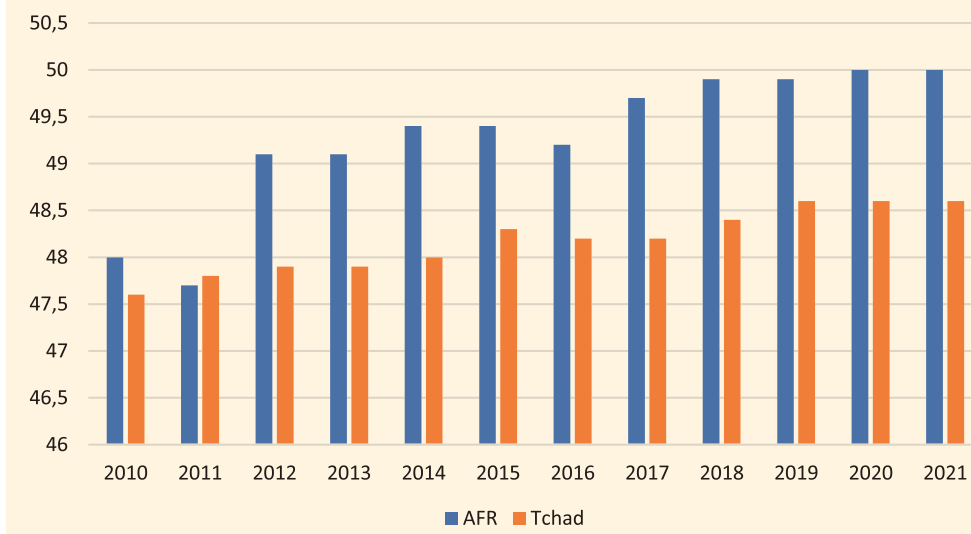
Le niveau de l'indice de croissance verte du Tchad résulte principalement des fortes performances en matière d'utilisation durable des

terres (SL-98,3), de valeur sociale et culturelle (CV - 92,5), d'utilisation efficace et durable de l'énergie (EE- 66,2) et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GE-61,9).

Pour que le Tchad réalise ses ambitions en matière de croissance verte et d'action pour le climat, il devra mobiliser le secteur privé à grande échelle.

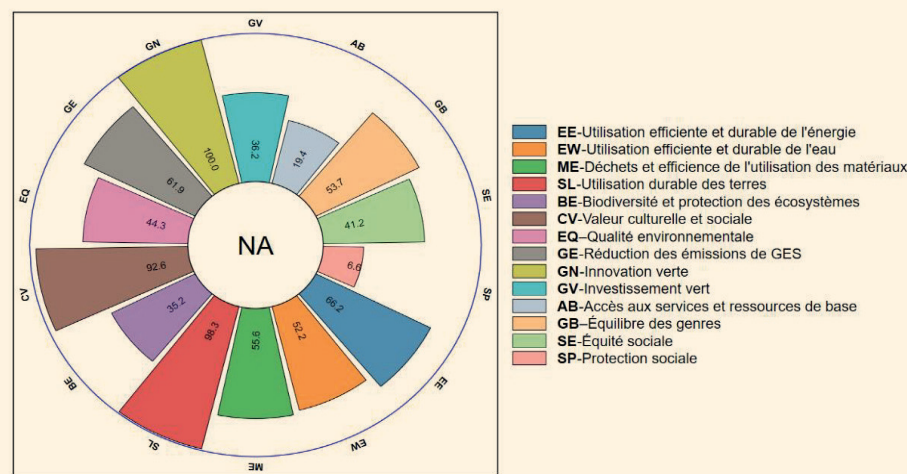
Le financement de ses besoins en matière de croissance verte et d'action pour le climat, permettant de mieux s'adapter aux effets spécifiques des sécheresses et dans une moindre mesure des inondations, nécessitera l'équiva-

Figure 2: Indice de croissance verte du Tchad en comparaison de la moyenne de l'Afrique, 2010 - 2021



Source : World Bank 2021.

Figure 3: Composantes de l'indice de croissance verte du Tchad



Source : World Bank 2021.

La plupart des flux financiers du secteur privé au Tchad sont dirigés vers le secteur de l'énergie.

lent de 11,6% du PIB.

La Vision prospective 2030 du Tchad et son plan national de développement (PND 2017-2021) reconnaissent la faiblesse des capacités de résilience de l'économie tchadienne pour assurer une transition vers une croissance inclusive et verte. La résilience du pays aux effets des changements climatiques requiert la mise en œuvre de stratégies et politiques d'adaptation et d'atténuation onéreuses. Cela nécessite des financements du secteur privé en appont aux ressources budgétaires internes et aux financements extérieurs. En outre, la Contribution déterminée au niveau national (CDN 2021) actualisée met l'accent sur la nécessité de

mobiliser également des financements privés nationaux pour combler les besoins de financement annuels des projets d'investissements, pour une croissance forte, inclusive et verte.

3.2 Flux de financement du secteur privé, lacunes et besoins pour la croissance verte et l'action pour le climat au Tchad.

3.2.1 Flux de financements courants

Les financements publics, avec 76,7% des financements climatiques, constituent l'essentiel des flux de financement climatique au Tchad.

Sur la période 2019/2020, les financements climatiques pour le Tchad se sont élevés à 363,67 millions USD, dont 75,4% (274,27 millions USD) provenaient de sources internationales publiques. Les financements du secteur privé n'ont représenté qu'environ 24,6% (89,4 millions USD). Par habitant, les flux de financement privés sont estimés à 6,53 USD contre 20,019 USD pour les financements publics (respectivement 7,24 USD et 69,08 USD pour l'Afrique).

La finance climatique au Tchad repose principalement sur les mécanismes de financement multilatéraux de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il s'agit notamment du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et, dans une moindre mesure, du Fonds vert pour le climat (FVC). Les initiatives pour le financement climatique sont principalement portées soit par les Conventions internationales soit par la coopération avec la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale, l'Agence française de développement et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le financement climatique privé est encore faible par rapport au financement public au Tchad. Des structures financières et réglementaires nationales solides sont nécessaires pour garantir un environnement favorable à l'investissement privé. Des mesures fiscales ciblées pourraient inciter de nombreuses multinationales du secteur des ressources naturelles, de la communication et des banques à intégrer la finance climatique dans leur stratégie locale.

La plupart des flux financiers du secteur privé au Tchad sont dirigés vers le secteur de l'énergie, les investissements destinés à d'autres secteurs importants pour l'efficacité de l'action en faveur du climat et de la croissance verte étant insuffisants.

Selon la CDN actualisée en 2021, les apports prioritaires internationaux pour l'adaptation sont estimés à environ 75 % des besoins en financement et devraient s'élever à plus de 281 millions USD / an dès 2021 pour atteindre plus de 483 millions USD / an dès 2030. Il est à noter que le Programme-pays pour le Fonds vert pour le climat a un budget estimé de 2 280 milliards US\$ pour onze (11) projets d'adaptation à l'horizon 2030, et que le programme n'adresse qu'une partie des secteurs prioritaires identifiée par la CDN actualisée. Pour faciliter le renforcement de la gouvernance climatique au Tchad, la faisabilité de la mise en œuvre d'un Fonds

climatique tchadien (FCT) est à explorer sur la base des expériences nationales et internationales. Ce fonds national pourrait être chargé de mobiliser des opportunités de financement pour la mise en œuvre des activités de la CDN et des autres activités en relation avec l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques à long terme.

Une part importante des financements climatiques au Tchad a été consacrée à la mise en œuvre de mesures d'atténuation des changements climatiques, telles que les investissements dans les énergies renouvelables, notamment solaires (exemple de Djermaya solaire). Ces investissements ont été menés par des acteurs privés étrangers en général, soutenus par des institutions internationales de développement (Union européenne, Agence française de développement, BAD). Dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, les opérations du secteur pétrolier contribuent également au financement climatique au Tchad, à travers des dotations en énergie solaire des villages avoisinants les sites de production et de traitement.

3.2.2 Besoins de financement du secteur privé pour l'avenir

Le Tchad aura besoin de plus de 6,7 milliards d'USD et de 5,0 milliards USD pour financer ses besoins d'investissement des actions d'atténuation et d'adaptation d'atteindre ses objectifs en matière de changement climatique à l'horizon 2030.

Pour les besoins d'atténuation, l'investissement nécessaire à la mise en œuvre des actions prévues dans la CDN est estimé à 3,090 milliards millions USD pour le secteur de l'énergie, 250 millions USD pour le secteur de l'agriculture, 3,56 milliards USD pour la foresterie et 51 millions USD pour la gestion des déchets. La mise en œuvre des actions couvertes par le scénario conditionnel nécessite l'appui financier international à hauteur de 6,28 milliards USD, soit 94% des investissements nécessaires à l'atteinte de l'objectif national.

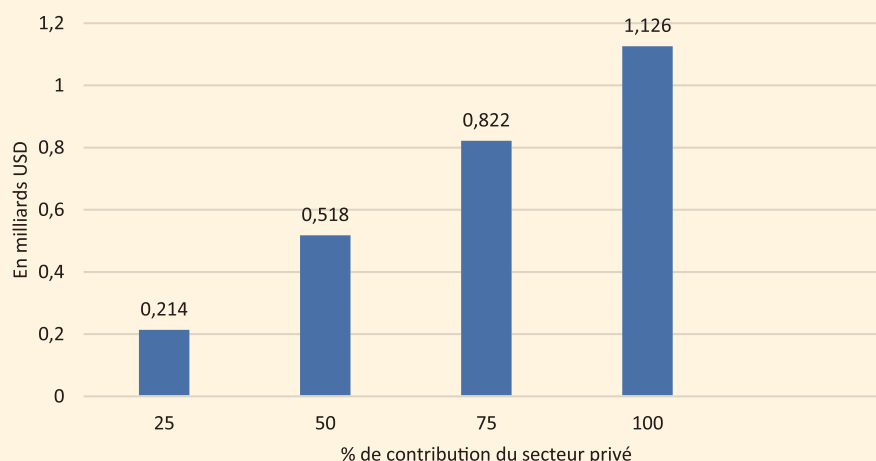
Pour les besoins d'adaptation, les financements pour répondre au niveau élevé de risques climatiques attendus au Tchad pourraient s'élever à plus de 375 millions USD dès 2021 (soit sur la base d'une estimation de 3% du produit intérieur brut) pour atteindre le coût annuel de 645 millions USD à l'horizon 2030. En se basant sur ces simulations annuelles, les besoins en financement pour la période 2021-

2030 pourraient s'élever à plus de 5,002 milliards USD. Ce montant couvre les coûts de deux programmes nationaux du Tchad axés sur la résilience : le Programme Résilience Pays du Tchad dans le cadre de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) (PRP_AGIR) et du Plan national d'investissement du secteur rural (PNISR) couvrant la période. Les apports prioritaires internationaux sont estimés de l'ordre de 75 % des besoins en financement, et devraient s'élever à plus de 281 millions USD par an dès 2021 pour atteindre plus de 483 millions USD par an dès 2030. Il est à noter que le Programme-pays pour le Fonds vert pour le climat a un budget estimé de 2,280 milliards USD

pour onze (11) projets d'adaptation à l'horizon 2030, et que le programme ne couvre qu'une partie des secteurs prioritaires identifiée par la CDN actualisée.

Compte tenu des tendances récentes des flux mondiaux de financement privé de la lutte contre les changements climatiques au Tchad, le secteur privé pourrait contribuer à hauteur de 25 % à 75 % des besoins de financement climatique du pays. Pour une contribution de 25 % aux besoins de financement climatique, qui représentent un scénario prudent, le secteur privé devrait augmenter sa contribution financière annuelle de 214,57 millions USD (3,9% du

Figure 4: Tchad - Ventilation du déficit annuel estimé de financement privé de l'action climatique pour des taux choisis de la contribution potentielle du secteur privé aux besoins résiduels de financement de l'action climatique.



Source : CPI, 2022 data

PIB, hors pétrole de 2022). Pour une contribution de 50 % du secteur privé au financement de la lutte contre les changements climatiques, ce qui est un scénario modéré, le financement du secteur privé devrait augmenter de 518,61 millions USD par an (9,3% du PIB). Une contribution de 75 % au déficit de financement climatique, qui est un scénario ambitieux, verrait le financement du secteur privé augmenter de 822,66 millions USD par an, soit 14,8% du PIB.

3.2.3 Mécanismes innovants de financement du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat

Le Tchad reste à la traîne du mouvement mondial de promotion d'instruments innovants de mobilisation des financements privés en faveur de la croissance verte et

de l'action climatique..

En effet, la finance verte au Tchad repose principalement sur les mécanismes de financement multilatéraux de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il s'agit notamment du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et, dans une moindre mesure, du Fonds vert pour le climat. Les initiatives pour le FVC sont principalement portées par des conventions internationales avec la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale, l'Agence française de développement et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

3.3 Possibilités de mobilisation de financements privés en faveur de la croissance verte et de l'action

Tableau 3: Instruments innovants pour mobiliser les financements du secteur privé

Type d'instruments	Finance verte et durable, par exemple, obligations durables, prêts/obligations liés à la durabilité, obligations sociales	Instruments de financement mixtes, p. ex. garanties, assurance	Capital-investissement et capital-risque	Marchés du carbone
Performance actuelle	Cet instrument n'est pas encore utilisé au Tchad. Le niveau d'endettement extérieur du pays est élevé et il ne peut recourir qu'aux prêts concessionnels sous-programme du FMI.	Dans le cadre du financement du projet solaire Djermaya, la Banque a apporté la garantie partielle de risques pour permettre aux investisseurs privés d'apporter les ressources nécessaires. Dans ce montage, la Banque a été accompagnée de l'Union européenne et de l'AFD (PROPARCO).	Le Tchad a adhéré le 31 mai 2023 à l'Assurance pour le commerce en Afrique (ATI). D'autres institutions comme la SFI et l'UE offrent des instruments de risque-pays. Le Tchad a également adhéré à la Capacité africaine de gestion des risques (ARC) dédiée au risque climatique.	Le Tchad dispose d'importantes opportunités de gain sur les marchés de carbone. Une évaluation basée sur la forêt classée de Djolli-kera, a estimé la valeur économique totale de la forêt classée de Djolli-kera à 80,8 milliards F CFA, en fonction du marché du carbone.
Défis contextuels pour la mise à l'échelle au Tchad	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions du marché, politique - Opportunités de projet de plus petite taille - Capacité technique à renforcer 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible sensibilisation sur les instruments de financement et l'assurance - Absence de cadres favorables à l'utilisation d'instruments de financement mixtes dans certains secteurs - Capacité technique limitée de financement mixte, en particulier au niveau des collectivités au Tchad. 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de ressources supplémentaires à long terme pour financer les activités liées à l'agriculture (y compris l'élevage), l'un des secteurs clés pour renforcer la résilience climatique au Tchad. - Absence de marchés financiers nationaux qui limitent les sources d'investissement aux seuls investisseurs internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - La plupart des demandes de crédits carbone proviennent de sources internationales, avec une consommation locale très limitée qui pourrait élargir davantage le marché.
Facteurs clés permettant une utilisation réussie de l'instrument	<ul style="list-style-type: none"> - Volume élevé d'actifs détenus par la SHT qui pourrait être utilisé pour mobiliser des financements durables en monnaie nationale - Réformes législatives et politiques qui soutiennent la poursuite de l'expansion de la finance durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des institutions dédiées à la gestion des risques climatiques. - Un engagement du gouvernement à financer l'action climatique à travers des garanties. 	<ul style="list-style-type: none"> - Initier la mise en place du Fonds d'appui pour l'accès aux financements verts - Présence de cadres réglementaires encourageant l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la tarification du carbone à l'échelle mondiale, ce qui constitue un signal positif du marché pour les investissements verts. - Le fort potentiel de réduction et d'élimination des émissions au Tchad - La mise en place d'initiatives sur les marchés africains du carbone signifie que le Tchad pourrait s'appuyer sur les expériences d'autres pays

Le Tchad mobilise à ce jour moins de financements du secteur privé que ses pairs.

pour le climat et obstacles à cette mobilisation

3.3.1 Possibilités d'investissement du secteur privé

Le Tchad mobilise à ce jour moins de financements du secteur privé que ses pairs.

Les analyses réalisées pour les PEA 2023 ont montré que les investissements financiers du secteur public) étaient un puissant facteur déterminant de l'investissement du secteur privé. Il en ressort que le Tchad mobilise moins de fonds privés (6,5 USD/habitant) que la moyenne africaine (7,2 USD/habitant). Sur la période 2019/2020, le Tchad a mobilisé 83,4 millions USD dont seulement 0,5% d'inves-

tisseurs institutionnels, 32,7% de sociétés et 66,8% de financements commerciaux. Étant donné également que le Tchad mobilise moins de fonds que la moyenne africaine (20,01 USD/habitant, 69 USD/habitant), cela signifie que la marge pour le pays de mobiliser davantage de fonds publics et privés est significative.

Les possibilités d'investissement du secteur privé dans la croissance verte et l'action pour le climat au Tchad se retrouvent dans l'ensemble de l'économie.

Le Tchad recèle de nombreuses possibilités d'investissement dans la croissance verte dans différents secteurs, notamment les infrastructures, la santé, l'éducation, le transport, la gestion de l'eau et d'autres ressources, etc. La plupart de ces possibilités d'investissement du

secteur privé sont tirées par plusieurs facteurs. Le premier est la croissance démographique. Des analyses laissent entendre que la population du Tchad devrait atteindre 44 millions d'habitants à l'horizon 2050, contre environ 17,4 millions en 2022. La majeure partie de cette population devrait être composée de jeunes et de personnes d'âge moyen, et résider en zones urbaines. Cela ouvre au secteur privé des possibilités d'investissement dans la fourniture de logements urbains abordables et écologiques et de services de transport, d'alimentation et de gestion des déchets. Ces biens et services devront également être fournis dans les zones rurales pour combler le déficit existant. Avec la dorsale transsaharienne qui devrait renforcer la connexion du Tchad au reste du continent et du monde, la technologie numérique devrait contribuer au renforcement du secteur des services publics tchadiens, et de nouveaux investissements dans ce secteur seront indispensables pour répondre à l'augmentation prévue de la demande.

Le retard de développement du Tchad, notamment dans le secteur de l'énergie, s'explique par le faible recours au mix énergétique. En effet, malgré la dotation en combustibles fossiles et d'excellentes ressources solaires, le Tchad a, avec 11%, un taux d'accès à l'électricité des plus bas en Afrique subsaharienne (moyenne de 48). Ce taux présente des disparités importantes entre les zones urbaines (90%) et rurales (moins de 10 %). Le manque d'accès à l'électricité compromet les perspectives de développement économique et affecte gravement le niveau de vie des populations. Le développement des énergies renouvelables est une véritable opportunité pour le Tchad dans la promotion de la mobilisation des financements privés et de la croissance verte.

3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé

De nombreux obstacles intrinsèques constituent de véritables obstacles au développement du secteur privé au Tchad, auxquels se greffe un profil « risque-pays du Tchad » défavorable.

a) Coût élevé du capital entraînant l'accumulation d'une dette insoutenable

Le Tchad classé par le FMI dans la catégorie des « pays à risque de surendettement élevé », un statut qui pourrait évoluer en « pays à risque d'endettement modéré » à l'horizon 2024 si les perspectives de crois-

sance se maintiennent en 2023 et 2024.

La politique budgétaire parfois très expansionniste assise sur les revenus pétroliers s'est traduite par d'importantes dettes commerciales auprès de la Société Glencore. Pour rappel, en 2014, la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) avait contracté un prêt de 1,4 milliard USD pour racheter la participation de l'américain Chevron dans le consortium composé avec ExxonMobil et Petronas pour l'exploitation des champs pétroliers de Doba, dans le sud du pays. Le remboursement de cet emprunt était assis sur les revenus pétroliers, dont le montant s'est brutalement effondré, la même année, avec le retournement des cours du brut sur les marchés internationaux. La baisse des cours du pétrole entre 2014 et 2016 de 100 USD/baril à 35 USD/Baril a plombé l'économie tchadienne avec d'importants arriérés de paiements intérieurs et extérieurs. Le Tchad n'a pas accès aux marchés internationaux de capitaux et ne pourra recourir qu'à des dettes concessionnelles dans le cadre du programme avec le FMI.

La situation d'endettement extérieur limite donc la capacité du Tchad à développer des instruments de panachage pour le financement de la croissance verte et de l'action pour le climat. Cette situation peut réduire le volume des investissements susceptibles d'être consacrés au développement de l'infrastructure de base et des cadres d'investissement propices au financement de la croissance verte par le secteur privé. À noter que le Tchad a bénéficié de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD pour 101,2 millions USD et de la renégociation de la dette Glencore en novembre 2022. En 2024, il est attendu que le Tchad retrouve la catégorie des « pays à risque d'endettement modéré ».

b) Faibles niveaux de compétences dans le pays pour répondre aux besoins dans les domaines de la croissance verte et de l'action pour le climat

La vulnérabilité climatique au Tchad est aggravée par un certain nombre de facteurs liés aux faibles capacités institutionnelles, à la pression humaine sur les ressources naturelles, aux conflits internes et externes. La capacité à développer des projets de qualité susceptibles d'être financés par le secteur privé est également un obstacle. La transition vers une croissance verte et la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets requièrent des compétences et

des capacités écologiques dans des secteurs clés. La CDN 2021 actualisée met clairement en évidence l'importance du renforcement des capacités dans le domaine des statistiques nationales et de la définition des mesures d'atténuation au niveau sectoriel. C'est notamment le cas dans le cadre de la transition énergétique (comptabilité énergétique, prospective, programmation des actions de maîtrise de l'énergie, suivi et évaluation des actions mises en œuvre, la définition de nouveaux plans d'actions sectoriels, etc.) mais également des autres secteurs tels que l'agriculture, avec la mise en place d'un inventaire forestier et le suivi dans le temps de l'impact des actions, et le traitement des déchets. Il en est de même du renforcement de capacités des parties prenantes dans la mise en œuvre des mécanismes de marché carbone prévus dans l'article 6 de l'Accord de Paris ainsi que des transferts de technologies.

c) Absence d'intégration profonde entre les secteurs et les ministères pour permettre une coordination efficace en matière de croissance verte et d'action pour le climat

Bien que le Tchad dispose d'un cadre de politique nationale solide en matière de croissance verte et de lutte contre les changements climatiques, des lacunes subsistent dans la coordination, notamment entre les différents niveaux de gouvernance, ce qui ne permet pas d'assurer une approche intégrée de la mobilisation et de l'utilisation des financements du secteur privé.

Le pays dispose de cadres institutionnels nationaux intersectoriels solides pour l'action climatique et la croissance verte. En effet, l'adaptation aux changements climatiques (ACC) est une préoccupation majeure pour le gouvernement tchadien. Ainsi, le pays s'est doté d'un Plan d'action national pour l'environnement (PNAE), d'un Programme national désertification (PAN/LCD) et d'un Programme national d'adaptation aux changements climatiques (PNA). La vision du gouvernement est d'établir, d'ici 2030, une économie plus résiliente aux changements climatiques et s'inscrivant dans une voie de développement moins émettrice de gaz à effet de serre. Il existe également une Stratégie nationale sur les changements climatiques (SNLCC). Par ailleurs, conscient des enjeux énergétiques (avec seulement 7% de taux d'accès à l'électricité et moins de 1% en dehors de la capitale Ndjamena, et une capacité disponible de 100MW), le gouvernement a adopté, en 2018, une Lettre de politique 2018-2030 accompagnée d'un schéma directeur de dé-

veloppement des énergies renouvelables, la loi n°036/PR/2019 relative au secteur de l'énergie électrique et le plan Djedid. L'un des résultats de cet engagement est l'exonération de droits et taxes sur toutes les importations de composants solaires, une mesure prise dans le cadre de l'initiative du président de la Banque africaine de développement, annoncée en mai 2019, d'un soutien multipartenaire pour générer 400 MW au Tchad. Cependant, le financement de toutes ces initiatives reste la principale contrainte à une mise en œuvre efficace et efficiente de ces plans.

Le manque d'intégration sectorielle et globale de la croissance verte et de l'action pour le climat a conduit à une allocation nettement plus importante des financements du secteur privé au secteur de l'énergie, tandis que les autres secteurs importants pour la réalisation de progrès en matière de croissance verte et d'action pour le climat bénéficient de peu d'attention.

Les efforts visant à mobiliser des financements du secteur privé pour la croissance verte se sont principalement concentrés sur la mise à disposition de ressources pour des projets relevant du secteur de l'énergie. C'est le cas de nombreux projets solaires portés par le secteur privé extérieur. La mise à l'écart du secteur privé national est une faiblesse importante au Tchad et pourrait être rectifiée par la révision des textes relatifs aux investissements internationaux. L'absence de ligne de financement bancaire pour les actions climatiques est également un facteur bloquant à la pleine participation du secteur privé tchadien. Une recommandation forte à ce niveau est l'engagement ferme et volontariste du gouvernement dans la promotion des partenariats public-privé (PPP), seule alternative pour répondre à l'important retard dans le secteur de l'énergie.

3.3.3 Voies à suivre pour mobiliser le financement du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat au Tchad

Le Tchad peut emprunter plusieurs voies pour mobiliser des financements privés en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat. Elles sont examinées ci-dessous.

a) Approfondir les marchés financiers afin de mobiliser des fonds internes destinés à la croissance verte.

Le Tchad participe au marché financier régional de la Communauté économique des

États de l'Afrique centrale (CEMAC). Les marchés financiers de la CEMAC sont en expansion et pourraient être utilisés pour mobiliser des financements du secteur privé pour des projets ciblés de croissance verte et d'action pour le climat.

La mobilisation des financements du secteur privé en monnaie locale par le biais des marchés financiers communautaires réduit le risque de change. Les marchés financiers de la CEMAC sont donc ceux qui ont le plus grand potentiel pour contribuer à la mobilisation de financements du secteur privé dans la région. En effet, d'énormes opportunités d'investissements existent dans le secteur des énergies renouvelables au Tchad. Pour rappel, moins de 10% de la population tchadienne a accès à l'électricité et l'urbanisation rapide des villes tchadiennes exacerbe les tensions sur la demande d'électricité.

b) Un engagement plus fort en faveur de la finance durable et verte grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques

Le Tchad pourrait se doter d'une politique plus explicite en matière de finance durable. Une piste sérieuse de mobilisation de financements climatiques privés au Tchad est le soutien aux projets PPP pour lesquels de nombreuses expressions d'intérêts ont été reçues par le gouvernement. Par exemple, le projet solaire Djermaya, soutenu par la Banque africaine de développement, l'Union européenne, l'Agence française de développement et des investissements privés, dure depuis bientôt 10 ans et ne connaîtra le lancement physique des travaux que cette année.

L'accès aux marchés financiers pour le Tchad reste très hypothétique en raison des fondamentaux économiques du pays encore faible, de sa situation politique intérieure (transition en cours et menaces permanentes des groupes armés, etc.).

c) Accroître l'utilisation d'instruments de financement mixte pour financer la croissance verte

Le panachage de financements dans différents secteurs nécessitera des cadres qui tiennent compte de la nature des marchés dans ces secteurs.

Le gouvernement tchadien est mobilisé pour l'accréditation auprès du Fonds vert pour le climat afin de rehausser les volumes de financement climatique. Créé par décret N°1561/PR/MEEP/2018, le Fonds vert pour le climat Tchad

est l'Autorité nationale désignée du Fonds vert pour le climat au Tchad et chargée de veiller à la mise en œuvre des décisions prises pour le Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat, contribuer à la mobilisation de son financement au profit des secteurs publics et privés, des collectivités locales, des organisations de la société civile. Pour rappel, le Tchad a procédé à la validation, en février 2022, de son Programme-pays pour le Fonds vert pour le climat qui constitue la pierre angulaire du développement du portefeuille de projets de chaque pays avec le FVC (Fonds vert pour le climat). C'est la première étape du cycle de projet et de programme actualisé du FVC qui constitue la base de l'établissement des priorités pour le développement ultérieur des propositions de financement des projets et programmes soumis par les Entités Accréditées du FVC au nom des pays. Toutes ces initiatives visent à mobiliser les financements publics extérieurs qui pourraient servir à promouvoir les financements privés. En effet, la marge budgétaire de l'État ne permet pas pour le moment de recourir à un soutien financier de l'État sous quelque forme que ce soit à un panachage d'instruments financiers.

L'alternative la plus réaliste de mobilisation de finances climatiques pour le Tchad reste le développement des Partenariats public-privé (PPP). Ainsi, le gouvernement a entamé en 2015 une réflexion sur la mise en place d'un environnement juridique et institutionnel facilitant le développement de projets en PPP. Il a été adopté l'ordonnance n°06/PR/2017 du 30 août 2017 portant régime juridique du partenariat public-privé au Tchad (Ordonnance N°06/PR/2017), accompagnés des décrets N° 1154/PR/MMDICPSP/2019 fixant les modalités d'application de l'Ordonnance N°06/PR/2017 et Décret n°523/PR/PM/SGG/2004 portant Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics des travaux passés au nom de l'État du Tchad. Le Tchad s'est doté d'une Commission nationale des Partenariats public-privé et d'une cellule de coordination et d'appui aux PPP. Dans le cadre de ce dispositif institutionnel, la Centrale solaire de Djermaya (50 MW), est la première opération PPP dans le secteur de l'électricité au Tchad

d) Compétences et capacités, en particulier pour le secteur informel, afin d'accroître l'innovation et la collaboration avec le secteur privé essentiel.

Le développement des compétences et des capacités écologiques doit être intégré dans les institutions existantes, no-

amment les établissements d'enseignement et les centres d'innovation.

Selon l'évaluation du contexte pays sur les changements climatiques, réalisée par la Banque dans le cadre de la mise à jour et d'extension du document de stratégie-pays (DSP) à la période 2023-2025, le Tchad ne disposait pas de compétences et de capacités suffisantes pour réaliser ses plans en matière de croissance verte et d'action pour le climat. Les compétences et les capacités existantes sont limitées à un ensemble spécifique de secteurs, principalement ceux liés aux énergies renouvelables (solaires), car c'est vers eux que sont orientés la plupart des financements du secteur privé. Cela signifie que le Tchad doit concentrer son action sur l'approfondissement et l'élargissement de ses compétences et capacités dans tous les secteurs, tout en promouvant l'innovation dans d'autres secteurs afin d'attirer des investisseurs du secteur privé.

Pour combler le déficit de compétences et de capacités qui a été identifié au Tchad, lors d'évaluations récentes, il faut également intégrer davantage l'innovation qui contribue à la croissance verte et à l'action pour le climat dans les programmes des établissements d'enseignement afin de s'assurer que la main-d'œuvre possède les compétences nécessaires pour mobiliser les financements du secteur privé.

Cette approche pourrait s'intégrer à la politique nationale d'emploi et de la formation professionnelle du Tchad (PNEFP).

Mise en œuvre d'incitations fiscales pour attirer des investissements du secteur privé, en particulier vers d'autres secteurs qui génèrent des résultats en matière d'infrastructures immatérielles.

Des politiques en matière d'incitations fiscales adaptées ont déjà été élaborées au niveau national au Tchad et doivent être mises en œuvre pour tirer parti de l'élan mondial en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat.

Des incitations fiscales sur les composantes solaires ont déjà été utilisées au Tchad pour promouvoir la promotion de l'énergie solaire. Pour couvrir l'important déficit d'accès à l'électricité, le gouvernement tchadien accorde un intérêt stratégique à la promotion des énergies renouvelables, notamment solaires et éoliennes. Dans le cadre du projet Djermaya

solaire, le gouvernement tchadien a signé des accords d'achat d'électricité sur la base de tarifs négociés au regard des tarifs pratiqués dans d'autres pays du sahel, ceci afin d'encourager la participation du secteur privé à la fourniture d'énergie. Toutefois, l'application de ces incitations fiscales est limitée au seul secteur de l'énergie. Pour atteindre les objectifs nationaux de croissance verte, il faudra des incitations applicables à d'autres secteurs de l'économie, sous réserve de soutenabilité budgétaire.

Le Tchad reconnaît déjà la nécessité d'une approche intersectorielle pour le développement et la mise en œuvre d'incitations fiscales pour les investissements du secteur privé dans la croissance verte. Toutefois l'étroitesse de la base fiscale de l'économie tchadienne limite un recours ambitieux à cet instrument.

e) Le rôle des BMD et des IFD

Le Tchad a besoin de capitaux plus abordables provenant des BMD et des IFD.

Le Tchad bénéficie d'un soutien important des banques multilatérales de développement (BMD) et des institutions financières de développement (IFD) pour le financement de sa résilience climatique. Sur la période 2016-2020, le pays a reçu 1 087,66 millions USD de financement climatique (soit 217,53 millions USD par an). L'essentiel de ces financements vient du secteur public⁷.

Les BMD et les IFD peuvent jouer un rôle plus important dans la mobilisation de financements du secteur privé destinés au Tchad en augmentant leur couverture de risque pour les investissements, en fournissant des capitaux plus abordables assortis de taux d'intérêt peu élevés et de délais de remboursement plus longs (exemple de Djermaya solaire). Elles peuvent également financer des interventions qui permettent le développement des capacités d'institutions nationales et locales des secteurs public et privé en vue de faciliter la mobilisation des financements du secteur privé. Enfin, les BMD et les IFD peuvent collaborer avec le gouvernement tchadien et des acteurs essentiels du secteur privé (en particulier les institutions financières) pour améliorer la cote de crédit du pays, ce qui lui permettra d'acquiescer des capitaux plus abordables auprès d'autres bailleurs de fonds. Dans le cadre du programme avec le FMI, le reclassement éventuel du pays dans la catégorie des 'pays à risque de surendet-

⁷ Source : Tchad - Country focus report, 2022 – Banque africaine de développement.

tement modéré' à l'horizon 2024 augure de bonnes perspectives pour l'accès aux marchés internationaux de capitaux.

f) Renforcer la collaboration entre les parties prenantes

Collaborations entre les différentes parties prenantes, en particulier entre les gouvernements et le secteur privé national et international, afin d'identifier et de traiter les principaux risques qui pèsent sur les investissements dans la croissance verte et l'action pour le climat.

Les partenariats multipartites sont importants pour renforcer les collaborations en vue de la mobilisation et de l'utilisation des financements du secteur privé pour favoriser la croissance

verte. Le gouvernement tchadien reconnaît déjà l'importance de ces partenariats. Toutefois, ces partenariats sont tributaires de l'environnement des affaires au Tchad et du contexte global associé à un risque pays pour les investisseurs privés internationaux. Le Tchad devra travailler davantage à assainir son cadre macroéconomique afin que le secteur privé national puisse coopérer avec le secteur privé international, les banques multilatérales de développement et les institutions de financement de développement pour mieux appréhender les besoins de financement, les capacités et les mécanismes existants.

Ce partenariat devrait être également recherché pour le développement des projets à financements mixtes (subventions, prêts, garanties, etc.) à soumettre au bailleur comme le FVC.

IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE

4.1 Évolution du capital naturel

Le capital naturel est réparti en trois groupes. Le premier regroupe (a) le capital renouvelable, qui comprend le bois forestier, le bois non ligneux forestier, les mangroves, les pêcheries, les zones protégées, les terres cultivées et les pâturages. Le second comprend (b) les actifs non renouvelables, séparés en pétrole, gaz naturel, charbon et minéraux. Le troisième inclut (c) les formes non mesurées de richesses naturelles, telles que le potentiel d'énergie renouvelable provenant des ressources solaires, éoliennes et hydroélectriques, des paysages et des actifs marins. S'y ajoutent, la qualité de l'air, la protection contre les catastrophes ou encore la pollinisation des cultures qui font partie des fonctions des écosystèmes qui contribuent à la survie de l'humanité ainsi qu'à sa qualité de vie. Ce dernier groupe est également examiné, mais qualitativement.

a. En termes de capital naturel total, la région Afrique centrale a faiblement progressé entre 1995 et 2018, passant de 10,37% à 11,2% du total du continent. La région demeure la moins bien dotée des 5 régions du continent. Pendant la même période, le capital naturel du Tchad a baissé de -21,5%, moins fort que pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (-35,8%).

b. Sur la période 1995-2018, le capital renouvelable du Tchad a augmenté de 58,4% tandis que le reste de l'Afrique subsaharienne enregistrait de 5,8%. La tendance au Tchad a été boostée par une hausse des actifs en aires protégées (219%) et des pâturages (83,1%) et des terres cultivées (75%). Toutefois, il ressort une baisse pour les forêts - non ligneux de 4%. Par tête d'habitant, l'amélioration paraît moins

forte à 3,7% en raison de la baisse significative pour les forêts - non ligneux (23,4%) et les terres cultivées (19%).

c. À l'inverse, le Tchad, a fait un bond important au niveau des ressources naturelles non renouvelables. Cette forte hausse s'explique essentiellement par la découverte et l'exploitation du pétrole à partir de 2003. Malgré cette évolution, le Tchad affiche, dans les ressources non renouvelables, une baisse par tête d'habitant de 45,7%, une baisse plus forte que celle de la région Afrique subsaharienne de 6,8%. En effet, le Tchad reste très dépendant du pétrole, contrairement au reste de la région avec le gaz naturel.

d. L'augmentation du capital naturel par habitant figure parmi les indicateurs de croissance durable proposés dans le rapport sur les PEA. À cet égard, le Tchad a enregistré une baisse de 21,5% au cours de la période 1995-2018, une contreperformance moins forte que celle de l'Afrique subsaharienne qui a enregistré une baisse de 35,8%.

D'autres études portant sur les raisons du déclin du capital naturel renouvelable se sont concentrées sur les forêts, les terres cultivées et les pâturages. Trois tendances sont à prendre en compte : un changement dans les superficies de terres appartenant à chaque catégorie, le revenu unitaire que ces terres fournissent et la durabilité de ces rentes (mesurée en termes de durée de vie du rendement). Cette décomposition est importante, car elle indique aux décideurs politiques les domaines dans lesquels il faut agir pour augmenter la valeur du capital naturel.

Dans le cas du Tchad, l'amélioration de 144,5%

En capital naturel, le Tchad a enregistré une baisse de 21,5% au cours de la période 1995-2018, une contreperformance moins forte que celle de l'Afrique subsaharienne qui a enregistré une baisse de 35,8%.

du capital naturel sur la période 1995-2018 s'explique par l'exploitation du pétrole en 2023 et également une augmentation significative des superficies de terres arables⁸ passées de 3,420 millions d'hectares en 1995 à 5,2 millions d'hectares en 2018. En dehors des forêts – non ligneux, toutes les autres composantes du capital naturel renouvelable ont connu des améliorations. À l'inverse sous la pression humaine, le Tchad enregistre un recul des forêts – Bois et Ligneux, dont les superficies sont passées de 5,2% du territoire en 1995 à 3,6% en 2018. Ce constat a amené le gouvernement à prendre des mesures fortes contre le déboisement dans un contexte où les combustibles ligneux sont

une source essentielle d'énergie pour les populations rurales et pauvres.

L'autre catégorie de capital sous-évaluée est celle des forêts. Comme l'indique le rapport PEA 2023, il est possible d'accroître l'efficacité du piégeage du carbone dans les écosystèmes terrestres (en particulier les forêts). En choisissant des méthodes plus sélectives d'utilisation et de gestion des terres pour augmenter le stockage des GES sans compromettre l'utilisation des forêts à des fins productives, on peut augmenter la quantité stockée d'environ 20 % au niveau mondial.

Tableau 4: Évolution du capital naturel au Tchad : 1995-2018

Ressources naturelles	En millions USD			Par tête en USD		
	1995	2018	%	1995	2018	%
Renouvelables	30 864,85	48 896,27	58,4%	3 046,08	3 159,13	3,7%
Forêts, bois	7205,55	8151,66	13,1%	534,21	526,67	-1,4%
Forêts, non ligneux	6072,55	5829,93	-4,0%	491,72	376,67	23,4%
Mangroves						
Pêches						
Aires protégées	2453,93	7828,61	219,0%	312,31	505,80	62,0%
Terres cultivées	7624,60	13340,91	75,0%	1064,33	861,94	19,0%
Pâturages	7508,23	13745,15	83,1%	643,51	888,06	38,0%
Non renouvelables	0,00	26568,98		3161,26	1716,59	45,7%
Pétrole		26567,67		3160,46	1716,51	45,7%
Gaz naturel						
Charbon						
Métaux et minéraux	0,00	1,31		0,80	0,08	89,4%
Capital naturel total	30864,85	75465,25	144,5%	6207,33	4875,72	21,5%

Source : Banque mondiale, 2021.

Au Tchad⁹ une évaluation du potentiel de séquestration du carbone des principaux types d'utilisation des terres (TUT) de la forêt classée de Djoli-kera, a permis d'estimer une valeur économique moyenne de la forêt à 862 570 francs CFA par hectare, le CO₂ séquestré sur le marché du carbone. La valeur économique totale de la forêt classée de Djoli-kera est alors estimée à 80,8 milliards en fonction du marché du carbone.

Le rapport sur les PEA 2023 note que les catégories de capital naturel évaluées ne comprennent pas toutes les sources de ce capital

au Tchad. Le Tchad bénéficie particulièrement de l'ensoleillement, du vent et de ressources hydroélectriques (les fleuves Chari et Logone, le lac Tchad) qui peuvent générer de l'énergie propre. Les paysages, la faune et des sites touristiques remarquables constituent une base solide pour le développement du tourisme. La contribution du capital naturel aux flux de biens et de services provenant de toutes ces sources de richesse naturelle n'est toutefois pas évaluée, ce qui entraîne une sous-estimation de leur contribution à l'économie.

Une composante importante du capital naturel

⁸ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.AGRI.ZS?locations=TD>

⁹ <https://journals.openedition.org/vertigo/34658>

du Tchad est constituée par les richesses du bassin du lac Tchad, un bien commun régional inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Quelque 49 millions de personnes pourraient en effet bénéficier d'une gestion durable des ressources naturelles et des moyens de subsistance qu'offre le bassin : pêche, élevage, agriculture de décrue, chasse et cueillette. Ce potentiel économique ne pourra toutefois se réaliser que si tous les pays de la région unissent leurs forces pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité.

4.2 Possibilités de renforcer la contribution du capital naturel au Tchad

Les moyens d'accroître les rendements du capital naturel sans endommager la base qui les génère comprennent à la fois des actions menées au niveau national, d'une part, et à l'échelle internationale, d'autre part. En ce qui concerne les premières, il convient de signaler l'importance de la bonne gouvernance dans la gestion des rendements du capital naturel et dans la conjugaison du capital physique et humain pour ajouter de la valeur aux exportations lorsque des opportunités sont disponibles. En ce qui concerne les secondes, il est particulièrement important de mieux exploiter les accords internationaux sur les changements climatiques et la diversité biologique pour financer des rendements plus élevés à partir des dotations substantielles en actifs naturels de la région, qui peuvent servir les objectifs mondiaux dans ces domaines.

L'analyse montre que le capital naturel par habitant a significativement baissé au Tchad au cours du dernier quart de siècle (-25,1%). Les mesures visant à inverser cette tendance sont divisées en deux catégories : celles qui concernent le capital naturel non renouvelable et celles qui concernent le capital naturel renouvelable.

4.2.1 Ressources non renouvelables

En ce qui concerne le capital naturel non renouvelable, le rapport PEA 2023 note que les recettes tirées du secteur extractif contribuent largement aux finances publiques et privées de nombreux pays africains. Dans le même temps, ces pays doivent faire en sorte de recevoir une part équitable des rentes tirées de ces ressources et de gérer efficacement ces revenus ; les taux de redevance négociés, par exemple, sont souvent trop bas. Toutefois, l'obtention d'une « part équitable » des recettes provenant

des ressources non renouvelables ne garantit pas le développement économique si les recettes ne sont pas dépensées à bon escient : il existe des problèmes de mal gouvernance et de faiblesse des institutions dans les pays riches en minerais, de sorte que ces pays, en Afrique et ailleurs dans le monde en développement, connaissent une croissance faible et des taux de pauvreté élevés.

Pour le Tchad, ces problèmes sont encore plus importants que pour d'autres pays du continent, où la valeur des stocks de ces actifs est beaucoup plus élevée. Par exemple, les réserves prouvées de pétrole seraient de 1 milliard de barils pour le Tchad, 3,8 milliards pour le Gabon, 2,8 milliards pour le Congo qui disposerait également de plus de 100 milliards de m³ de gaz naturel, de la Guinée équatoriale avec 1,1 milliard de barils de pétrole, le Cameroun 200 millions de barils et enfin la Centrafrique qui pourraient disposer entre 1 et 5 milliards de barils de pétrole. Le Tchad disposerait d'immenses ressources minières, notamment aurifères à l'origine de conflits armés dans la région du Tibesti. Une politique minière qui garantirait l'intérêt des communautés locales permettra de donner un nouvel élan à ce secteur dominé par l'orpaillage. Les recommandations du rapport PEA 2023 visant à assurer une part équitable des rentes pour l'État et à garantir la transparence, l'efficacité et la bonne gouvernance dans leur gestion sont clairement valables pour le Tchad et pour les autres pays. Pour rappel, le pétrole représente près de 65% des recettes budgétaires hors dons, en 2022.

Outre l'amélioration de la transparence et de la redevabilité en ce qui concerne les rentes tirées des ressources et des critères techniques et financiers utilisés pour octroyer ou transférer des licences, le Tchad devrait aligner ses politiques énergétiques sur les tendances et les opportunités actuelles en matière de transition énergétique. En effet, le pays dispose d'un potentiel énorme d'énergies solaires et éoliennes nécessaires à la transition énergétique. Plus récemment, en janvier 2023, le Tchad a participé à la cérémonie de signature de l'accord du projet régional d'intervention d'urgence en énergie solaire « RESPITE ». Le RESPITE vise à financer la capacité de production d'énergie renouvelable dans quatre pays (Tchad, Libéria, Sierra Leone et Togo). L'objectif du projet au Tchad est d'hybrider le réseau électrique de N'Djamena en ajoutant environ 30 MW de capacité solaire PV avec environ 60 MWh de stockage par batterie. Il servira également de pilote pour le déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque

dans le pays, renforçant ainsi les capacités de la Société nationale d'électricité (SNE). Il s'inscrit dans le plan d'urgence d'électricité de la « Vision 2030 » du Tchad, qui prévoit d'atteindre une puissance utile de 1 056,61 MW pour les besoins énergétiques en 2030, portant ainsi le taux d'accès à l'électricité à 38,12 %.

4.2.2 Ressources renouvelables

Les ressources renouvelables sont au cœur du développement durable en Afrique centrale et particulièrement au Tchad. Un certain nombre de moyens permettant de les exploiter de manière plus efficace et durable ont déjà été évoqués.

En ce qui concerne les terres cultivées et les pâturages, le Tchad a connu une forte expansion au cours du dernier quart de siècle (contrairement à d'autres parties du continent et à d'autres pays en développement). Même si cette expansion s'est faite au détriment des forêts, il est possible d'exploiter le potentiel énorme de territoire pour une légère augmentation, si cela peut se faire sans déforestation, afin d'accroître le stock de terres susceptibles de générer un flux de revenus à long terme. L'effort principal devra toutefois porter sur l'augmentation de la valeur unitaire des terres en remontant la chaîne de valeur du système agroalimentaire. Au Tchad, les superficies des forêts ont reculé de 4%. Cette baisse des superficies en forêt implique des mesures de conservation, ainsi que la replantation et la récupération, le cas échéant. Le rapport PEA 2023 propose un certain nombre de mesures à cet égard. Les gouvernements devraient promouvoir et appliquer des politiques et des réglementations protégeant les forêts, notamment en protégeant les zones réservées et en empêchant l'exploitation forestière illégale grâce à une application accrue des lois et à des sanctions plus lourdes pour les coupes illégales. Les pratiques forestières durables, telles que l'exploitation sélective et le reboisement, devraient également être encouragées par les gouvernements à l'aide d'instruments tels que les garanties de bonne fin pour les preneurs à bail de forêts. De fait, certains pays de la sous-région ont commencé à reboiser au cours des dernières années, notamment dans le cadre de la grande muraille verte.

Les politiques de croissance verte au Tchad peuvent générer des revenus à partir des forêts en augmentant l'efficacité de la capture du carbone (comme nous l'avons vu plus haut) et en augmentant le prix reçu pour le carbone sé-

questré conformément aux accords internationaux sur le carbone. Le rapport PEA 2023 note que la création d'un marché unique pour le commerce des crédits d'émission (en vertu de l'article 6 de l'accord international de Paris) est un moyen important pour y parvenir. Pour ce faire, les pays doivent mettre en place des procédures de surveillance, de déclaration et de vérification et participer au marché en établissant des CDN comportant des objectifs clairs en matière d'atténuation. Dans ledit rapport, les gains découlant de cette démarche ont fait l'objet d'estimations pour différentes sous-régions d'Afrique, dont il ressort que le Tchad pourrait bénéficier de la vente de quantités importantes de crédits d'émission.

En empruntant cette voie, les pays de la sous-région peuvent également accroître leur participation au marché volontaire, où de nouvelles opportunités se présentent. Parmi celles-ci figure un nouveau cadre mondial ambitieux pour la biodiversité après 2020, qui vise à intensifier la restauration des écosystèmes, à réduire le risque d'extinction d'espèces et à protéger 30 % des terres, des eaux douces et des zones marines d'ici à 2030. Le rapport PEA 2023 note que pour que l'Afrique puisse bénéficier de ces dispositions, il sera sans doute nécessaire de créer un Fonds africain pour la biodiversité afin d'attirer des capitaux privés. Pour répondre à cette demande, de nombreux promoteurs de projets proposant une gamme de compensations d'émissions de gaz à effet de serre ont vu le jour. Il s'agit souvent de solutions fondées sur la nature (SFN) liées à la sylviculture et à l'utilisation des terres, à l'agriculture et à la séquestration dans le sol, et au carbone bleu. Les pays de la CEMAC doivent donc se préparer à participer à cette croissance en développant de nouvelles compensations et en garantissant l'intégrité de la certification des marchés volontaires du carbone.

En ce qui concerne les autres formes de capital naturel, le rôle de la pêche et des paysages (pour le tourisme) a été souligné. S'agissant de la pêche, le Tchad dispose d'importantes ressources halieutiques situées dans les grands réservoirs naturels de poisson, notamment les fleuves Logone et Chari, et le lac Tchad. À ceux-là s'ajoutent deux autres régions lacustres moins connues au Tchad, les lacs Fitri et Léré. La pêche, essentiellement traditionnelle et informelle est tirée par la forte demande des villes. Pour des raisons de sécurité (présence de la secte Boko Haram), très peu d'informations existent sur les volumes de pêche dans le lac Tchad. Toutefois le Tchad gagnerait à mieux

organiser le secteur dont la rentabilité se juge au nombreux d'acteurs élevés intervenant dans le secteur.

Pour exploiter plus efficacement les paysages à des fins touristiques, les pays s'efforcent de développer davantage l'écotourisme. Au Tchad, le potentiel de l'écotourisme en Afrique est important, mais il n'est pas pleinement exploité. S'il était correctement mis en valeur, il pourrait générer des retombées économiques et sociales appréciables pour les communautés locales, tout en préservant les ressources naturelles. Le retour de la paix et de la stabilité pourrait constituer d'immenses opportunités pour l'écotourisme au Tchad.

En effet, le Tchad regorge de potentialités touristiques inestimables qui sont longtemps restées non exploitées. Du désert du nord à la savane du Sud, le pays offre une variété de paysages qui va des dunes de sable aux montagnes et collines, lacs et cours d'eau, chutes, variétés de faune et de flore. Sans oublier, une multitude de cultures qui peuvent contribuer à

faire décoller le secteur du tourisme.

Pour rendre le capital naturel plus productif au Tchad, d'autres moyens pourraient être mis en œuvre afin d'accroître la valeur des biens et services qu'il génère. Si des tentatives pour y parvenir en imposant des exigences de contenu local dans les produits n'ont pas été couronnées de succès, il existe des possibilités d'accroître la valeur ajoutée grâce à des partenariats stratégiques avec des entreprises publiques et des investisseurs étrangers, d'encourager l'innovation et de créer un environnement propice à l'émergence et à la prospérité d'entreprises africaines. Outre le contenu local, le PEA 2023 recommande également aux pays de réfléchir à des accords de franchise avec des entreprises étrangères pour compléter les politiques et exigences existantes en matière de contenu local, en particulier lorsque les capacités (techniques et financières) font défaut. Des études récentes montrent que le potentiel en matière de franchisage est énorme. Pourtant, de nombreux pays africains comme le Tchad le négligent.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

5.1 Conclusion

La mobilisation de financements pour la croissance verte et l'action en faveur du climat au Tchad en vue de répondre aux besoins estimés nécessitera une contribution majeure du secteur privé. Des mesures doivent être prises pour exploiter les possibilités d'investissement de ce secteur dans l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, mais également pour réduire les facteurs qui y font obstacle. Il s'agira notamment d'exploiter les nouveaux mécanismes de financement innovants du secteur privé en matière de croissance verte et d'action pour le climat.

Le capital naturel renouvelable joue également un rôle majeur dans le financement de l'action pour le climat et globalement dans l'économie tchadienne. L'analyse repose sur des données collectées par la Banque mondiale pour les principales catégories d'actifs, mais elle ne traite pas toutes les formes de capital naturel. Des études approfondies sont nécessaires pour estimer la valeur des sources d'énergie renouvelables telles que le soleil, le vent et l'hydroélectricité, ainsi que celle des paysages, des forêts et de la biodiversité.

Au cours du dernier quart de siècle, le capital naturel n'a pas augmenté au même rythme que la population ; le niveau de cette richesse par habitant a donc diminué. Si l'on veut inverser cette tendance dans les années à venir, il faudra prendre des mesures pour empêcher la perte d'écosystèmes forestiers et de biodiversité, et profiter durablement des retombées engendrées par ces systèmes. Il est également possible d'en faire davantage pour exploiter les ressources énergétiques propres.

Le rôle des ressources non renouvelables est important pour le Tchad, pays enclavé et très vaste. Il importera de les gérer avec soin au profit des populations, conformément aux

lignes directrices mentionnées.

Pour les terres cultivées et les pâturages, il est possible de générer davantage de biens et de services en termes de valeur en investissant dans de nouvelles technologies et en développant les chaînes de valeur. Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire de faire appel à des partenariats étrangers. En ce qui concerne les forêts, plusieurs mesures incitatives peuvent être mises en place pour réduire les pertes ou dommages causés aux forêts et pour accroître l'efficacité avec laquelle le carbone peut être capturé. Ces mesures doivent être mises en œuvre avec détermination. En outre, l'accès aux mécanismes internationaux de commercialisation des crédits carbone à des prix plus élevés augmentera sensiblement les rentes unitaires. En ce qui concerne la pêche, le gouvernement tchadien pourrait mieux contribuer à organiser le secteur en vue de réduire la surexploitation des stocks dans les bassins du lac Tchad. Pour ce qui est du tourisme, l'objectif devrait être d'augmenter le revenu total, en mettant l'accent sur l'écotourisme. Le Tchad regorge de zones où ce type de tourisme pourrait être développé.

On trouvera ci-dessous une série de recommandations destinées à différents groupes de parties prenantes, avec des indications quant à l'horizon de leur mise en œuvre : court terme [C], moyen terme [M] ou long terme [L].

5.2 Recommandations stratégiques pour le financement du secteur privé en matière de changement climatique et de croissance verte

5.2.1 Gouvernement national

- [C] Faire assurer la coordination verticale par les institutions nationales chargées de faciliter la mise en œuvre des cadres d'action en fa-

veur de la croissance verte et de l'action pour le climat.

- [C] Mettre rapidement en œuvre les cadres de financement durable définis au cours de la mise en œuvre du PMT III et la politique d'incitations fiscales formulée en 2023.

- [M, L] Intégrer le développement des compétences écologiques dans les programmes des établissements d'enseignement afin de garantir une offre continue de ces compétences en vue de permettre la transition vers la croissance verte.

- [M] Développer des plateformes multipartites qui relient le secteur privé national aux acteurs internationaux tels que les BMD, les IFD et le secteur privé international qui sont des sources de financements du secteur privé.

5.2.2 BMD et IFD

- [C] Faire preuve de moins d'aversion au risque en collaborant davantage avec le gouvernement tchadien afin d'identifier les moyens de fournir des capitaux abordables pour des investissements dans le domaine de la croissance verte et de la lutte contre les changements climatiques.

- [M, L] Utiliser des instruments de financement innovants qui réduisent les risques liés aux investissements du secteur privé, en particulier dans des secteurs non énergétiques tels que l'eau et le développement d'infrastructures de santé.

5.2.3 Secteur privé national et international

- [M, L] Collaborer avec le gouvernement national, les BMD et les IFD et d'autres acteurs du secteur privé pour cerner les principaux risques pesant sur les investissements et proposer des moyens d'y remédier.

5.2.4 Gouvernements des pays développés

- [C] En tant qu'actionnaires des BMD et des IFD, les gouvernements des pays développés peuvent donner à ces institutions des instructions pour qu'elles soient moins réticentes à prendre des risques lorsqu'elles financent la croissance verte au Tchad, et leur fournir du capital supplémentaire.

5.3 Recommandations stratégiques pour accroître la contribution du capital naturel au financement de l'action pour le climat et de la croissance verte

a. Les gouvernements nationaux devraient accroître les investissements et leur efficacité afin d'augmenter les rentes sur les terres cultivées et les pâturages, en tenant compte des impacts des changements climatiques. C'est une mesure qui doit être prise à court terme et poursuivie au cours des prochaines décennies.

b. Les pouvoirs publics devraient promouvoir et appliquer des politiques et des réglementations plus strictes pour protéger les forêts et empêcher l'abattage illégal. Des pratiques forestières durables, telles que l'abattage sélectif et le reboisement, devraient également être encouragées par le biais d'instruments tels que les garanties de bonne fin pour les preneurs à bail de forêts. Il s'agit là de mesures inscrites sur le court terme.

c. Les partenaires au développement et les gouvernements nationaux devraient travailler ensemble pour exploiter les accords internationaux dans un certain nombre de domaines. Ceux-ci comprennent notamment la création d'un marché unique pour le commerce des crédits d'émission (en vertu de l'article 6 de l'Accord international de Paris) qui augmentera le prix des crédits de carbone dans les forêts ; et une participation accrue au marché volontaire, où de nouvelles opportunités se présentent grâce au Cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Il s'agit d'une action qui peut démarrer immédiatement, mais qui pourrait prendre quelques années pour arriver à maturité.

d. Les gouvernements devraient se préparer à participer à la croissance dans le domaine de la séquestration du carbone liée aux solutions axées sur la nature dans les domaines de la sylviculture et de l'utilisation des terres, de l'agriculture et de la séquestration dans le sol, ainsi que du carbone bleu. Ils peuvent le faire en développant de nouvelles compensations et en garantissant l'intégrité de la certification des marchés volontaires du carbone. Pour atteindre ces objectifs, ils auront besoin du soutien de la part des partenaires au développement.

e. Les gouvernements nationaux devraient exploiter plus efficacement les paysages

à des fins touristiques en développant davantage l'écotourisme à court et à moyen terme.

f. Dans le domaine des énergies renouvelables, les gouvernements nationaux, en collaboration avec leurs partenaires au développement et les marchés de capitaux, doivent exploiter le potentiel de ces énergies à un rythme beaucoup plus rapide. Cela prendra du temps et peut être considéré comme un objectif à moyen terme, mais qui peut être amorcé dès maintenant.

g. Les gouvernements nationaux, les

partenaires au développement et les pays développés devraient étudier les moyens de rendre le capital naturel plus productif dans la région par le biais de partenariats stratégiques avec des entreprises publiques et des investisseurs étrangers. Les négociations en cours dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) devraient inclure les opportunités offertes par le franchisage pour stimuler le commerce continental en tant qu'instrument pour ce faire. Il s'agit là d'objectifs à moyen terme, mais dont la réalisation doit être entamée immédiatement.

ANNEXE

Tchad Principaux indicateurs

Indicateurs	UnitÉ	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
Comptes nationaux										
RNB aux prix courants du marchÉ	Million \$ E.U.	10 824	12 443	10 455	11 128	10 486	10 995
RNB par habitant	\$ E.U.	910	880	670	690	630	640
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	10 970	9 751	9 962	9 652	8 805	9 724	10 243	10 509	11 044
PIB aux prix constants de 2010	Million \$ E.U.	10 970	13 743	12 962	13 345	13 058	12 916	13 226	13 706	14 219
Croissance du PIB en termes rÉels	%	15,0	1,8	2,3	3,0	-2,2	-1,1	2,4	3,6	3,7
Croissance du PIB par habitant en termes	%	11,1	-1,4	-1,1	-0,4	-5,2	-4,2	-0,7	0,5	0,6
Valeur ajoutÉE : Mines et carriÈres	Million \$ E.U.	2 308	2 155	2 000	1 921	1 719	1 895	1 875
Valeur ajoutÉE : Mines et carriÈres	% du PIB	21,6	22,1	20,1	19,9	19,5	19,5	17,6
Valeur ajoutÉE : PÍc he	Million \$ E.U.
Valeur ajoutÉE : PÍc he	% du PIB
Prix et Monnaie										
Inflation (IPC)	%	-2,1	4,8	4,0	-1,0	4,5	-0,8	5,3	3,5	3,2
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	494,4	591,2	555,4	586,0	574,3	554,6	623,8	601,9	588,7
Finances publiques										
Recettes totales et dons	% du PIB	19,7	15,7	16,9	16,1	25,8	24,5	22,2	28,8	28,7
DÉpenses totales et prÍts nets	% du PIB	23,7	20,6	14,8	16,3	23,3	26,9	21,7	22,7	23,4
DÉficit (-) / ExcÉdent global (+)	% du PIB	-4,0	-4,9	2,1	-0,2	2,5	-2,4	0,5	6,1	5,3
Secteur extÉrieur										
Variation des termes de l'Échange	%	28,0	-50,7	22,1	-6,6	-24,6	43,6	15,9	-12,1	-6,8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-956	-1 509	-149	-480	-810	-437	48	-123	-482
Solde des comptes courants	% du PIB	-8,7	-15,5	-1,5	-5,0	-9,2	-4,5	0,5	-1,2	-4,4
Dettes et flux financiers										
Service de la dette	% des exportations	1,5	9,6	6,0	4,0	6,4	7,5	8,7	9,1	6,9
Dettes extÉrieures totales	% du PIB	24,5	25,0	25,3	25,5	28,2	24,4	23,0	21,8	21,7
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	502	616	873	656	997	813
Aide publique au dÉveloppement nette	Million \$ E.U.	490	606	875	642	1 037	722
Investissements nets directs en prov. de l'É	Million \$ E.U.	313	560	461	567	558	562
Indicateurs Démographiques										
Population totale	Millions	11,9	14,1	15,6	16,1	16,6	17,2	17,7	18,3	18,8
Taux d'accroissement de la population tota	%	3,5	3,2	3,4	3,3	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1
Population urbaine	% du total	22,0	22,3	22,7	22,8	23,0	23,2	23,4	23,7	23,9
EspÉrance de vie ± la naissance	ans	49,6	51,6	52,8	53,3	52,8	52,5	53,0	53,7	54,1
Indice synthÉtique de fÉconditÉ	naissances par femme	7,0	6,7	6,5	6,4	6,3	6,3	6,2	6,1	6,0
PauvretÉ et rÉpartition des revenus										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvretÉ	% of total population	42,3
Population vivant en dessous de 2,15 \$ pa	% of total population	30,9
Indice de Gini	%	37,5
Indicateurs d'emploi										
Participation de la Population Active (total)	%	64,2	61,6	60,0	59,9	59,3	59,3	59,6	59,5	...
Participation de la Population Active (jeune)	%	44,1	40,6	38,5	38,1	37,7	37,9	38,2	38,1	...
Taux de chÓmage (total)	%	1,0	1,1	1,1	1,1	1,6	1,5	1,4	1,3	1,3
Taux de chÓmage (Jeune)	%	1,6	1,5	1,5	1,5	2,4	2,0	1,9	1,8	1,7
BÉnÉfices tirés des ressources naturelles										
Total des bÉnÉfices tirés des ressources n	% PIB	24,8	13,2	24,6	21,9	15,8
BÉnÉfices tirés du pÉtrole	% PIB	21,1	7,5	20,5	17,8	11,3
BÉnÉfices tirés du gaz	% PIB
BÉnÉfices tirés des minÉraux	% PIB	0,0	0,0
BÉnÉfices tirés des forÍts	% PIB	3,7	5,7	4,1	4,1	4,4
BÉnÉfices tirés du charbon	% PIB
Ressources renouvelables du capital naturel										
Terres arables	1000 hectares	4 200,0	5 200,0	5 200,0	5 200,0	5 200,0
Terres agricoles	1000 hectares	49 235,0	50 237,0	50 238,0	50 238,0	50 238,0
Autres terres	1000 hectares	71 155,0	70 793,0	71 147,0	71 260,0	71 369,0
Terres forestiÈres	1000 hectares	5 530,0	4 890,0	4 535,0	4 422,0	4 313,0
ForÍt plantÉE	1000 hectares	17,7	18,3	19,2	19,5	19,8
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	5,9	5,9	5,9	5,9
Production totale de la píche	Tonnes	91 030,0	100 154,0	107 105,0	107 105,0	107 105,0
Financement climatique et croissance verte										
Financement climatique total*	Million \$ EU	363,7
Indice de croissance verte**	%	Ö

Source : DÉpartement de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'Économie mondiale, avril 2023 et Statistiques financiÈres internationales, avril 2023;

DÉpartement de la statistique : Plateforme des donnÉes (base de donnÉes), avril 2023; OCDE, Division des systÈmes statistiques.

Notes: Ö DonnÉes non disponibles (e) Estimations (p) Projections

DerniÈre mise à jour : juin 2023

* Source : Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)

**Source : Institut mondial de la croissance verte (GGGI). Les scores de l'indice de croissance verte vont de 1 à 100, 1 ayant la performance la plus faible ou trÈs faible et 100 ayant la performance la plus ÉlevÉE ou trÈs ÉlevÉE

BIBLIOGRAPHIE

African Development Bank (AfDB) (2022). African Economic Outlook 2022: Supporting Climate Resilience and A Just Energy Transition in Africa, Abidjan: The African Development Bank Group. https://www.afdb.org/sites/default/files/2022/05/25/aeo22_chapter2_eng.pdf

African Development Bank (AfDB) (2023). Africa's Macroeconomic Performance and Outlook, January 2023 edition, Abidjan: The African Development Bank Group. <https://www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2023>

African Development Bank (AfDB) and GGGI (2021). Africa Green Growth Readiness Assessment. African Development Bank Group: Abidjan, and Global Green Growth Institute: Seoul. <https://www.afdb.org/en/documents/africa-green-growth-readiness-assessment>

CPI (2022a). Landscape of Climate Finance in Africa, San Francisco: Climate Policy Initiative (CPI), 46p. <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2022/09/Landscape-of-Climate-Finance-in-Africa.pdf>

CPI (2022b). The State of Climate Finance in Africa: Climate Finance Needs of African Countries, San Francisco: Climate Policy Initiative (CPI), 37p. <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2022/06/Climate-Finance-Needs-of-African-Countries-1.pdf>

CPI (2022c). Climate Finance Innovation for Africa, San Francisco: Climate Policy Initiative (CPI), 53p.
OECD (2020). Blended Finance in the Least Developed Countries 2020 Supporting a Resilient COVID-19 Recovery, OECD Publishing, Paris. <https://www.oecd.org/dac/blended-finance-in-the-least-developed-countries-57620d04-en.htm>

OECD (2021). Scaling up green, social, sustainability and sustainability-linked bond issuances in developing countries, 52p. [https://one.oecd.org/document/DCD\(2021\)20/En/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD(2021)20/En/pdf)

OECD (2023). Private finance mobilised by official development finance interventions, Development Co-operation Directorate, OECD Publishing, Paris, 61p. <https://www.oecd.org/dac/2023-private-finance-odfi.pdf>

OECD, World Bank and UN Environment (2018). Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructure, OECD Publishing, Paris. DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264308114-en>

World Bank (2019). The Role of the Public Sector in Mobilizing Commercial Finance for Grid-Connected Solar Projects: Lessons Learned and Case Studies, 121p. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d158b006-ae6a-5c49-89bc-4108641797a1/content>



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT